

GRAND DEBAT NATIONAL

La séance est ouverte à 18 h 20
sous la présidence de Monsieur Joseph Ségura, Maire,
Conseiller départemental des Alpes-Maritimes,
Vice-président de la Métropole Nice Côte d'Azur.

Invité d'honneur : M. le Ministre de l'Economie et des Finances, Bruno Le Maire.

M. Joseph SEGURA. - Mesdames et Messieurs, nous allons commencer ce débat national ; c'est la deuxième édition. Il y a eu vendredi dernier, ici même, dans cette salle Ferrière, le Grand débat national que j'ai animé en tant que facilitateur.

Je remercie les personnes présentes d'avoir répondu à notre invitation pour le débat national de ce soir ; vous nous faites l'honneur d'être là.

D'abord et avant tout, permettez-moi de remercier mon ami Bruno Le Maire, ministre de l'Économie et des Finances, car n'en déplaise à mes détracteurs, j'ai un défaut : je suis fidèle en amitié !

(Applaudissements)

Je suis très heureux et très fier - je verrai les réseaux sociaux demain qui déformeront mes propos et peut-être la presse - de recevoir Bruno Le Maire à Saint-Laurent-du-Var. Au moment de ce débat national où vous vous posez tant de questions, des questions qui intéressent aujourd'hui tous les Français et les Françaises, nous avons la chance de recevoir le ministre pour répondre à vos questions. On me dit que c'est un membre du gouvernement, ce qui veut dire que le maire de Saint-Laurent-du-Var est proche du gouvernement. Écoutez, nous avons reçu ici beaucoup de leaders politiques. Quoi qu'il en soit, vous en penserez ce que vous voulez, mais être près de Bruno Le Maire, je le redis, est pour moi une fierté.

(Applaudissements)

Je remercie de leur présence Monsieur le Préfet, Georges-François Leclerc, ainsi que Madame la secrétaire générale de la préfecture, Mesdames et Messieurs les Députés, Mesdames et Messieurs de Saint-Laurent-du-Var. Je sais que vous venez d'un peu partout, des environs et des communes voisines.

Je serai le facilitateur. Le ministre répondra à vos questions. S'agissant de la forme, il est 18 h 30, je pense que deux heures de réunion suffiront. Vous pouvez poser toutes les questions, sans filtre. Je vous demande simplement - je vous donnerai la parole quand vous me la demanderez - de respecter quelques règles : nous sommes ici entre personnes intelligentes, donc laissez parler la personne même si vous êtes en

contradiction avec elle, vous aurez le temps de répondre ou de poser des questions ; présentez-vous, car nous enregistrons les débats pour pouvoir faire remonter la synthèse de ce qui va se dire ; surtout, que cela se déroule comme la semaine dernière, en bonne intelligence.

Nous avons la chance d'avoir une haute personnalité avec nous ce soir qui va répondre à vos questions. Parce qu'il est là, vous pouvez poser toute question, sans filtre, mais, bien entendu, comme nous le faisons dans la vie de tous les jours, avec beaucoup de respect et, surtout, en respectant cette façon de faire qui existe à Saint-Laurent : le respect de tous, même si l'on a des avis contraires ; c'est ce qui fait cette démocratie aujourd'hui.

Je voudrais faire un clin d'œil aussi au Cabinet du ministre pour l'organisation de cette journée. Nous avons eu la chance cet après-midi de visiter une belle entreprise laurentine. Quand on me reproche d'avoir invité mon ami Bruno Le Maire à Saint-Laurent-du-Var, demandez aux salariés de l'entreprise que nous avons visitée s'ils ne sont pas heureux d'avoir reçu le ministre. Ils ont pu lui poser toutes les questions. Le président du parc d'activité, Jean-Paul Berettoni était là aussi. Toutes les questions ont été posées sans filtre.

Aujourd'hui, un ministre répond directement aux salariés ! Peut-être en connaissez-vous d'autres ayant fait cela, pas moi. C'est une nouvelle façon de faire de la politique : aller au contact, dire les choses simplement, honnêtement, sans trahir personne. Ils ont tous été satisfaits et, je peux le dire Monsieur le Ministre - vous étiez là aussi, Monsieur le Préfet -, il y avait une attente des salariés et ils ont eu des réponses. Cela a été un moment d'échange démocratique.

Nous allons commencer le débat. Levez la main, des micros vont circuler, nous noterons les questions et répondrons au fur et à mesure, peut-être par série de trois questions.

Je serai le facilitateur. Je rappelle que c'est un débat national ; si vous essayez de parler du local, je ne répondrai pas. Monsieur le Préfet, vous serez mon avocat ce soir.

M. Georges-François LECLERC. - C'est un rôle de composition, Monsieur le Maire !

M. Joseph SEGURA. - En tout cas, cela m'arrangerait.

(Rires)

Nous allons commencer les questions/réponses. Qui commence ? Je vois une main se lever. Monsieur, présentez-vous. Nous allons vous donner un micro pour que nous puissions tous vous entendre.

Je remercie aussi les journalistes de leur présence.

M. Robert. - Retraité de la fonction territoriale.

Ma première question porte sur la fiscalité. J'entends beaucoup de choses sur la fiscalité et il m'est venu à l'idée qu'avant de dire quel impôt il faudra supprimer, ce qui mérite réflexion, il faut d'abord déterminer l'ordre des priorités au niveau national s'agissant de sa répartition : va-t-on mettre l'enseignement, la santé et la sécurité au premier plan, puis au second plan la justice et enfin l'emploi, le pouvoir d'achat ? Seul l'environnement pourra être discuté dans toutes ces parties.

Tout citoyen bénéficie indirectement de l'impôt : par les routes, par la santé, etc. Pour cela, il faut une équité. Tout citoyen ayant des revenus doit être soumis à l'impôt ; tous ou personne ! L'impôt sur le revenu doit être individuel - et non rattaché à la famille - et doit être prélevé à la source, comme actuellement.

Quels impôts baisser ? Aucun, mais rétablir l'équilibre selon les priorités et mieux les utiliser. La demande de chaque citoyen est différente, mais tous sollicitent l'État. À méditer...

Toutes les aides - CAF, famille, étudiant, etc. - devront être regroupées en une seule et devront être données en fonction du train de vie de chaque membre de la famille vivant sous le même toit, qu'il soit propriétaire ou locataire - revenu global, nombre de voitures, nombre de téléphones portables ou de télévisions, Internet - et non plus en fonction des avis de non-imposition englobant les niches fiscales, les dons, les emplois à domicile, etc.

C'est ma question. C'est assez long, je pense, Monsieur le Ministre.

M. Thomas.- Saint-Laurent-du-Var. Bonjour Monsieur le Ministre. Ma question concerne ce dont vous avez parlé il y a peu : les GAFAs. Cela fait des années que l'on essaie de s'attaquer à Google, Apple, Facebook et Amazon et nous aimerions comprendre, puisque c'est visiblement en passe d'être résolu, comment vous comptez vous y prendre et combien c'est censé rapporter à la France.

Mme Adeline.- Je fais partie des gens qui en ont assez du déballage. Je suis sur Twitter et je pense que j'embête tous les politiques actuellement sur Twitter, tous au même niveau, mais avec respect. J'étais en débat avec M. Rousselle il y a une semaine et c'était très intéressant.

Personnellement, ce pays me déprime. J'ai 32 ans, plein d'idées depuis des années, des projets qui créeraient de l'emploi et apporteraient de nombreuses solutions, mais quand je contacte tous les systèmes pouvant exister, rien ne fonctionne. Avant de parler de fiscalité, j'aimerais déjà que l'on fasse en sorte que notre pays fonctionne, que quand la CAF dysfonctionne, on ait un recours facile et qu'avant de remettre la Sécurité sociale en question, elle fonctionne normalement et soit bien gérée.

Ce sont des valeurs humaines. Il serait bien de se respecter, d'avoir un peu de décence. Mon papa est musulman, ma mère est chrétienne, mon arrière-grand-père juif italien, je suis française, européenne. Je commence à être fatiguée de l'ambiance. Tous les matins, je me réveille et je pleure, car je trouve cela triste. Quand je suis arrivée aujourd'hui, j'étais très contente de venir à ce débat, mais j'ai croisé quatre jeunes filles en train de se taper dessus dans la rue et personne n'a rien fait. J'ai crié fort, très fort, les personnes se sont séparées et j'ai appelé le 17, simplement.

J'aimerais que l'on arrête de mettre les gens dans des cases. Quelque chose m'a choquée : le discours très violent des politiques depuis quelques mois, discours vraiment très violent, il faut que vous le réalisiez. J'entends dire que des gens « *ne sont rien* », même si cela a été coupé. Personnellement, la société me fait ressentir que je ne suis rien et je ne trouve pas cela très agréable ; ce n'est pas cool.

Cela va sembler bête, mais pourrions-nous inventer un monde meilleur ?

(Applaudissements)

M. Joseph SEGURA.- Merci, Madame.

M. Bruno LE MAIRE.- D'abord, bonsoir à tous. Nous allons tous remonter le moral d'Adeline !

(Rires).

Je suis aussi là pour cela.

Je vais commencer par Robert, si vous le permettez, Adeline. Il me pose des questions sur la fiscalité. Je suis venu avec une personne invisible, mais extrêmement puissante dans notre pays : le directeur de la législation fiscale ; c'est lui qui fait les impôts.

Où est Christophe ? Il est là. Le responsable des impôts, c'est lui !

(Rires)

M. Joseph SEGURA.- Vous avez bien fait de venir !

(Rires)

M. Bruno LE MAIRE.- C'est un directeur remarquable. Je le dis, car très souvent on prend les technocrates pour cibles, ce que je trouve injuste et lâche. S'il y a une chose dont vous n'êtes pas contents, c'est à moi qu'il faut le dire, car je suis responsable. Christophe ne fait qu'essayer de trouver des solutions aux orientations fixées par le ministre et le président de la République.

Je suis totalement d'accord avec ce que vous avez dit au début. Il y a d'autres points sur lesquels j'aurai peut-être des désaccords, mais la vraie question est de demander aux Français ce qu'ils veulent payer. J'aimerais bien qu'à la sortie du Grand débat, nous soyons tous au clair, tous les Français, sur ce qu'il vous semble prioritaire de payer avec vos impôts. Je suis ministre des Finances et, par définition, je gère donc votre argent, je le dépense, je le redistribue. Cependant, chaque fois que je dépense un euro jamais je n'oublie que c'est un euro des Français.

Un président de la République disait « *Cela ne coûte pas cher, c'est l'argent de l'État* ». Je pense exactement l'inverse : cela coûte toujours trop cher, car c'est votre argent. Voilà ce que je pense. Il faut donc que tous ensemble, nous définissions ce que nous sommes prêts à payer avec vos impôts. Je considère que la santé, l'éducation, la police, la gendarmerie, les armées et la justice sont archiprioritaires. C'est mon avis, mais si des Français estiment que l'on peut dépenser moins d'argent pour un de ces domaines, il faut qu'ils nous le disent. Personnellement, je crois qu'il sera difficile de faire des économies sur ces sujets qui sont au cœur du fonctionnement de l'État. Peut-être que d'autres sont moins prioritaires sur lesquels vous estimez qu'il faut faire des économies.

Je sais que vous estimez tous, à juste titre, que l'on peut faire des économies sur le fonctionnement politique, sur le nombre de députés, le nombre de sénateurs et d'élus locaux ; j'ai défendu cela pendant la primaire, je n'ai donc pas de problème à vous dire que je suis tout à fait d'accord avec cela, mais, soyons honnêtes, cela ne suffira pas à réduire la dépense publique.

Il faut que vous nous disiez quelles dépenses publiques vous voulez réduire. J'insiste sur ce point et je suis content que Robert ait commencé par cela, car tout le monde ne cesse de me dire qu'il faut baisser les impôts et je suis d'accord, je souhaite baisser les impôts - je rappelle que pour la première fois depuis 10 ans, nous commençons à les baisser -, mais avant de les baisser, il faut se demander quelles dépenses publiques vous êtes prêts à supprimer. En effet, si je baisse les impôts, mais pas la dépense publique, j'augmente la dette et la laisse à vos enfants, ce qui n'est pas responsable.

Je suis d'accord avec Robert sur ce point.

Vous dites que tout le monde doit payer l'impôt. Je suis d'accord avec cela, mais je vais être là aussi très franc avec vous, en réalité tout le monde le paie déjà, car tout le monde paie la TVA, la CSG et la CRDS. La TVA aujourd'hui rapporte beaucoup plus que l'impôt sur le revenu ; c'est devenu la première source de revenus pour l'État aujourd'hui. Je le

dis parce que j'entends parfois monter des discours disant qu'il faut que tout le monde paie des impôts, mais tout le monde en paie : quelqu'un qui gagne très peu d'argent, qui a par exemple une pension de retraite très modeste, paie la TVA et c'est plus difficile pour lui de payer la TVA que pour celui dont le salaire est élevé.

Regrouper les aides en une seule allocation, je suis d'accord.

M. Robert.- Ma question portait sur les impôts sur le revenu, sur ceux qui ont des revenus et qui, par l'abattement, parce que, par exemple, ils emploient une personne à domicile, voient leur impôt diminuer jusqu'à ne plus en payer, alors qu'une personne avec le même salaire ou un salaire moindre paiera de l'impôt. Ma maman qui a 94 ans est dans ce cas.

M. Bruno LE MAIRE.- Concrètement, dès que je me déplace, je regarde la feuille de paie des personnes. Je considère que le plus important pour une personne qui travaille est la dernière ligne de son bulletin de paie ; tout le reste est pour moi de la littérature. Avec le prélèvement à la source maintenant, la dernière ligne est vraiment ce qui arrive sur votre compte en banque et ce avec quoi vous allez vivre. Cependant, avant la dernière ligne, il y a une ligne qui s'appelle CSG et une ligne qui s'appelle CRDS et cela vous retire beaucoup d'argent sur votre revenu brut. C'est un impôt que tout le monde paie.

S'agissant des aides à domicile, j'ai vu sortir de nombreuses idées sur le fait qu'il faudrait les retirer. Je suis un farouche défenseur des aides à domicile. Ce soir je m'exprime avec mes convictions de citoyen aussi et je considère que les aides à domicile et les crédits d'impôt qui vont avec sont ce qui aide le plus de Français à vivre dignement, à vivre de leur travail.

Une femme seule qui fait le ménage et le nettoyage chez Auchan à la sortie de Saint-Laurent-du-Var n'arrive pas au travail chez Auchan à 9 heures, car il lui faut y être avant l'ouverture du magasin, à 6 h 30. Si elle a un enfant de deux ans, comment fait-elle pour le faire garder ? Sauf à ne pas travailler, elle est obligée de prendre quelqu'un. Moi, je préfère une société dans laquelle on dit à cette femme d'aller travailler pour avoir un revenu, en lui donnant un crédit d'impôt pour la garde de son enfant, plutôt qu'une société qui lui dit de rester chez elle et de vivre des allocations. Ce sont là deux visions différentes de la société.

Le Grand débat doit nous permettre de dire quelle vision de la société nous voulons défendre. Je crois à une vision de la société dans laquelle les gens travaillent et vivent de leur travail, où l'on aide tous ceux qui veulent travailler pour qu'ils puissent le faire. Je considère que c'est ce qui fait l'unité de la société française. C'est l'idée que je défends comme ministre de l'Économie et des Finances. Je pense important de maintenir ces aides à domicile pour les familles, pour les femmes seules, pour les gens qui travaillent, mais aussi pour toutes les personnes âgées en situation de dépendance qui embauchent quelqu'un pour les aider à domicile. Je trouve que c'est de l'argent plutôt bien employé. C'est au débat, vous vous exprimerez dessus ; si vous avez des avis contraires, il faut les manifester.

Thomas a parlé des GAFA. C'est un enjeu majeur que de taxer le digital. Pourquoi mets-je autant d'énergie dans ce combat - et je ne manque pas d'énergie, vous le verrez ? Parce que c'est d'abord une question de justice. J'imagine qu'il y a parmi vous des entrepreneurs, des commerçants, des artisans, des industriels. Vous faites des marges probablement modestes ; je ne dis pas que vous ne vivez pas bien de votre activité, je dis simplement que vous faites des marges modestes. Vous allez payer 14 % d'impôt de plus

que Google, Amazon, Facebook ou les autres géants du numérique. Eux vous prennent vos données, les commercialisent, en font de la publicité, vous ciblent, les revendent à de grandes multinationales pour qu'elles puissent cibler leur publicité sur vous : monsieur aime les pulls rouges, il va recevoir immédiatement une publicité sur les pulls rouges ; madame aime les écharpes, elle va recevoir une publicité sur les écharpes ; moi, j'aime le bleu, je vais recevoir de nombreuses publicités sur les vêtements bleus et comme j'aime venir à Saint-Laurent-du-Var, je reçois régulièrement des publicités sur les hôtels de Saint-Laurent-du-Var, je suis ciblé. Les données sont commercialisées, mais ces entreprises qui font des milliards d'euros de bénéfice paient 14 points d'impôt de moins que les petites PME françaises. C'est tout à fait inacceptable !

Je me bats depuis deux ans pour qu'au niveau européen, il y ait une taxation des géants du numérique. Certains États résistent et je ne suis pas sûr d'y arriver au niveau européen. Du coup, nous avons pris la décision, avec le président de la République, de faire une taxe nationale sur les géants du numérique. Elle passera en Conseil des ministres le 6 mars, puis à l'Assemblée nationale ; elle sera adoptée. Tous les géants du numérique qui font des profits considérables avec vos données vont enfin payer de l'impôt en France. Cela nous rapportera un demi-milliard d'euros par an environ. C'est une bonne chose. C'est une question de justice et d'efficacité, quand tout le monde paie les mêmes impôts, que personne n'échappe à l'impôt, surtout ceux qui font le plus de bénéfices.

Mme Adeline.- S'agissant des GAFAs, aux États-Unis ils sont en train de mettre la pression et vont signer un accord de 1,5 Md€. Le monde est en train de changer, quelqu'un met la pression sur tout cela. Il faut que la France, pour une fois, ne soit pas en retard.

M. Bruno LE MAIRE.- Il faudra surtout que nous soyons solides, parce que tout est un combat. Taxer les géants du numérique demande beaucoup de détermination parce qu'en face, cela résiste fortement. Quand c'est juste, il faut aller jusqu'au bout.

La France n'est pas un pays qui me déprime, mais qui m'enthousiasme. Je vais essayer de vous communiquer cet enthousiasme.

Mme Adeline.- Je suis revenue en France il y a un an et demi...

M. Bruno LE MAIRE.- Que cela n'aille pas bien en France aujourd'hui, qu'il y ait des tensions, oui, vous avez raison Adeline. Qu'il y ait trop de violence, c'est évident. Rien, rien jamais ne justifie la violence dans une démocratie. Si l'on a quelque chose à dire, on vient dans cette salle, on échange, on discute, mais on ne saccage pas les magasins, on ne tague pas les façades et on ne pille pas les boutiques, car c'est totalement inacceptable.

Encore plus inacceptable et révoltant : faire un tag de croix gammée sur le visage de Mme Simone Veil. C'est révoltant !

(Applaudissements)

Quant aux discours violents, vous avez raison : la responsabilité des politiques aujourd'hui est d'avoir des discours qui apaisent et rassemblent. Rien ne sera plus précieux dans les années à venir que de rassembler le pays et que chacun y trouve sa place.

On voit bien ce qui se passe partout en Europe : les pays se déchirent en deux. En Grande-Bretagne, vous avez les *remainers*, ceux qui veulent rester dans l'Union européenne, et les *brexiteurs*, ceux qui veulent en sortir ; ces deux parties ne se parlent

plus. En Italie, il y a ceux qui soutiennent la coalition au pouvoir et ceux qui s'y opposent ; ces deux parties ne se parlent plus. Je ne veux pas que la même chose se produise dans mon pays, car je sais que la France n'est heureuse que lorsqu'elle est rassemblée et unie.

Nous venons de vivre un moment de déchirure pour notre pays. Il va maintenant falloir recoudre, retisser, faire une place à chacun, faire en sorte que chacun se sente nécessaire dans notre pays. Dans une nation, chacun est nécessaire, chacun a sa place, chacun doit être reconnu à sa juste valeur, personne ne doit se sentir exclu, méprisé ou non reconnu. C'est peut-être le plus grand défi.

Je vais vous dire le fond de mes convictions : la solution ne sera pas uniquement économique, pas uniquement sociale ; la grande question dont personne ne parle jamais dans ce Grand débat, c'est notre culture.

Je considère que ce qui rassemble tous les Français, ce qui fait que nous sommes un seul peuple, c'est notre culture, notre langue. On parle la même langue. Que l'on habite à Saint-Laurent-du-Var ou chez moi, à côté d'Évreux, à Brest ou à Sélestat, à Lille ou à Bayonne, nous parlons la même langue. C'est notre culture.

Nous avons en commun une histoire ; c'est notre culture.

Nous avons des principes : l'égalité entre les femmes et les hommes, l'absence de débat sur la religion - on a le droit de croire ou de ne pas croire, mais on ne met pas la religion dans le débat politique, on n'admet pas qu'une religion dicte des principes politiques à qui que ce soit dans notre pays.

(Applaudissements)

Je suis convaincu, Adeline, que c'est autour de notre culture que l'on retrouvera le bonheur d'être français. Notre culture, ce sont les paysages. Tout à l'heure, j'étais dans un magnifique village, on y voyait le Mercantour au fond, la baie de Nice. C'est cela, la France, ce sont nos paysages, le soleil sur les Alpes-Maritimes, la nourriture qui nous est servie, les vins, la discussion. Notre culture, c'est aussi le débat, l'échange, ce que nous faisons ce soir. L'unité de la France, nous la retrouverons dans notre culture, je vous le garantis. Notre culture, il faut la respecter, l'agrandir, la valoriser, car c'est ce qui nous rassemble.

(Applaudissements)

M. Joseph SEGURA. - Merci, Monsieur le Ministre.

Avez-vous des questions ? Vous pouvez également réagir entre vous et faire des propositions au ministre ou lui faire part de situations que vous connaissez.

Monsieur...

M. Pierre. - Je suis de Saint-Laurent-du-Var. Bonjour.

J'attends de voir les effets de la théorie du ruissellement ; peut-être que oui, peut-être que non, mais cela prendra un certain temps. Cependant, je pense qu'ici dans la salle, nous sommes nombreux à pratiquer cette théorie : les grands-parents le font avec les petits-enfants et les enfants pour les aider tous les jours et on n'a pas attendu qu'on nous le dise. Je ne vois pas pourquoi les retraités sont mal traités actuellement alors que ce sont eux, les grands participants de la théorie du ruissellement.

(Applaudissements)

Mme Élisabeth.- Monsieur le Ministre, bonsoir, merci d'être venu à Saint-Laurent-du-Var. Je suis retraitée de l'Éducation nationale et je vais bien sûr parler des retraites.

Deux mesures ont été prises : la non-revalorisation des retraites et l'augmentation de la CSG. Je considère que ce sont deux poisons qui rongent les retraites. Il ne faut en effet pas oublier que pour beaucoup de retraités, la retraite n'est pas l'eldorado. Beaucoup de retraités doivent aider non seulement leurs enfants, mais également leurs parents qui, malheureusement, sont dans la dépendance et doivent être placés dans des établissements très onéreux.

Monsieur le Ministre, je considère que ce sont deux poisons et j'ai donc une seule question : quand pensez-vous pouvoir injecter un antidote à ces deux poisons ?

Merci beaucoup de m'avoir écoutée.

(Applaudissements)

M. Mohammed.- Bonsoir, Monsieur le Ministre. Je vais vous parler de moi et faire trois commentaires qui me donneront l'opportunité de poser trois questions.

J'ai 29 ans et suis ingénieur, chef de projet en cybersécurité. Je suis d'origine marocaine, mais je suis Français ; j'ai été naturalisé il y a cinq ans.

Une des choses qui font que je reste en France et que j'aime ce pays, qui est devenu le mien, est le système fiscal en France que je trouve juste. Mes parents n'ont pas d'argent, personne ne m'a aidé. Mon père travaillait au Maroc, il a payé mes études et je suis venu en France où j'ai fait mes classes Prépa, mon école d'ingénieurs. J'ai vu tout ce que la France pouvait m'apporter et comme je ne suis pas ingrat, je n'ai pas voulu repartir, mais 70 % de ma promotion en école d'ingénieurs sont partis aux États-Unis.

On parle des GAFAs, mais la quasi-majorité des lauréats des grandes écoles d'ingénieurs et des autres grandes écoles de commerce préfère partir à l'étranger, car les salaires y sont trois à quatre fois supérieurs à ceux de la France. Une des raisons en est la fiscalité des entreprises.

Ma première question est donc la suivante : que comptez-vous faire pour garder tous ces talents en France pour qu'ils contribuent à renforcer l'économie française ?

Un autre point rejoint ce que M. Robert a dit au début : je suis d'accord avec le fait qu'il faudrait que tout le monde paie des impôts, même de façon symbolique, mais ce qui m'a le plus choqué dans le système fiscal, même si je le trouve quasiment parfait, ce sont les abattements pour les dons aux associations. Je vous le dis honnêtement, depuis que j'ai l'opportunité de voter en France, je vote à droite. Or, l'exemple de M. Sarkozy avec la question des financements de campagne et l'association « Les Amis de M. Sarkozy » dont des membres ont pu récupérer une partie de leurs dons m'a choqué. C'est le deuxième point dont je voulais vous parler.

J'ai oublié le troisième.

(Applaudissements)

M. Joseph SEGURA.- Avez-vous des réactions par rapport à cela ?

M. Barack.- Bonjour, Monsieur le Ministre.

Merci, Monsieur Le Ministre, d'être venu nous voir ce soir et merci, Monsieur le Maire, d'organiser ce Grand débat national.

Je suis responsable des programmes très haut débit France chez un opérateur très connu en France qui a un nom d'agrumes. J'ai la chance d'habiter sur la Côte d'Azur et de travailler à Paris, je fais donc des allers-retours.

Je ne pensais pas que l'on allait parler d'Europe ce soir et je m'étais promis de me taire, mais comme le sujet a été lancé à la fois sur les GAFAs et sur la fiscalité, j'ai, non pas des questions, mais des points d'étonnement.

D'abord, Monsieur le Ministre, j'aimerais saluer votre opiniâtreté à défendre la fiscalité en France en ce qui concerne les GAFAs, mais également sur la scène européenne. Quand on parle d'Europe - et on voit que l'Europe s'invite dans tous les débats, même dans des débats nationaux, ce n'est donc pas si loin de nous -, mes amis me disent que l'Europe marche sur la tête, que l'Europe n'est plus au service des citoyens, que ce n'est plus qu'un marché unique. Encore une fois, vous portez ce sujet au niveau européen. On parle des GAFAs, mais il n'y a pas qu'eux. Moi, je les appelle plutôt les *big Tech*, car il y a les GAFAs d'un côté, donc des Américains, mais il y a aussi des Chinois et de Russes.

Pourquoi en Europe n'avons-nous pas réussi à construire des champions du numérique, voire des champions européens tout court ?

Nous avons des ingénieurs - monsieur est ingénieur en cybersécurité -, des mathématiciens reconnus, nous sommes dans une économie plutôt prospère avec des consommateurs plutôt aisés, donc comment se fait-il que l'on ne soit pas arrivé à mettre tout ce monde d'accord et à construire des champions du numérique ?

La semaine dernière, la Commission européenne a mis un veto à la fusion Alstom et Siemens pour des raisons de concurrence. On a l'impression que l'Europe est autocentrée, qu'elle se regarde elle-même sans regarder le monde autour d'elle. Comment dire ? Sous prétexte de protéger le consommateur - j'en reviens toujours à ma problématique de marché unique -, on va détruire notre industrie. Alstom seule ne survivra pas face à un CRC. On peut dire ce que l'on veut, l'opérateur chinois est déjà en Europe. On dit que l'on a des barrières à l'entrée pour ces opérateurs, mais ce n'est pas vrai ; il suffira pour CRC d'acheter un opérateur en Europe pour pouvoir entrer chez nous.

Ma question est donc la suivante : comment faire quand trois pays ne sont pas d'accord contre 25 ? Il y a une majorité, comment faire pour dépasser cette règle de l'unanimité sur un certain nombre de sujets régaliens comme la fiscalité ou la défense ?

Par ailleurs, comment faire pour dépasser ces égoïsmes nationaux et bâtir des champions européens ?

Merci.

(Applaudissements)

M. Bruno LE MAIRE. - Excellente question ! J'y reviendrai après avoir répondu à Pierre, Elisabeth et Mohammed.

Pierre, s'agissant de la théorie du ruissellement, je partage votre avis : je n'y crois pas et je pense que cette théorie n'a jamais fonctionné.

En revanche, les grands-parents qui aident les petits-enfants, c'est en effet très précieux. Je suis très attaché au fait de maintenir des dons de grands-parents à leurs petits-enfants hors fiscalité, pour que vous puissiez régulièrement apporter des moyens financiers à vos petits-enfants sans que l'État ne prélève quoi que ce soit. Je le dis, car je

vois parfois, à la faveur du Grand débat, surgir beaucoup d'idées d'augmentation d'impôts, de prélèvements de ceci et de cela, mais ce qui doit sortir du Grand débat, ce sont les baisses d'impôts et non des augmentations de taxes ou d'impôts.

S'agissant des retraités - cela rejoint la question posée par Élisabeth -, je voudrais rappeler le sens de l'augmentation de la CSG : supprimer les cotisations assurance maladie et assurance chômage des salariés. Cela a servi à financer cela. Au 1^{er} octobre l'année dernière, tous les salariés ont vu leur salaire net augmenter de 10, 15, 20, 25 ou 30 € grâce à l'augmentation de la CSG. C'est un transfert des retraités vers les personnes qui travaillent, ce n'est pas de l'argent qui est parti pour financer l'État ou les collectivités locales.

J'ai parfaitement conscience de l'effort demandé aux retraités. Je pense que le meilleur antidote est qu'il y aura, de ce fait, de plus en plus de personnes qui travaillent. Or, ceux qui travaillent sont ceux qui financent vos retraites, il ne faut jamais l'oublier.

Je suis le premier à reconnaître l'effort qui vous est demandé, mais à mon sens, le problème français, celui qui malheureusement apparaît assez peu dans le débat, reste le chômage. Des millions de Français n'ont pas de travail, vivent des allocations et ne contribuent pas au financement des retraites, car ils ne peuvent pas trouver de travail.

J'espère que, le plus vite possible, on pourra retrouver une prospérité collective qui permettra de trouver l'antidote, mais la priorité est que les gens trouvent du travail et que le travail paie.

Je ne pense pas que nous puissions avoir 50 000 priorités à la fois. Quand on a une priorité, forcément certains sont moins satisfaits, moins contents, car on leur demande un effort. C'est un gros effort qui est demandé, mais avec un seul objectif : que davantage de personnes travaillent et aient un meilleur salaire à la fin du mois.

Mohammed, vous êtes peut-être la première personne que je rencontre qui m'explique que le système fiscal français est juste, mais je suis assez d'accord avec vous. C'est un système très redistributif. Il ne faut pas l'oublier, car nous sommes dans une époque où l'on dit qu'il faut systématiquement augmenter les impôts des 20 % les plus riches, mais je rappelle qu'en prenant cette sorte de formule toute faite, cela commence à 2 400 € par mois ! Je le dis pour tous ceux qui proclament sur tous les plateaux de télévision qu'il faut taxer les 20 % les plus riches, cela commence à 2 400 € par mois ! Attention donc à ce que nous disons.

Mohammed a raison, nous avons un système déjà très redistributif, 10 % des personnes qui paient l'impôt sur le revenu en paient 70 %. Entre les 10 % les moins riches et les 10 % les plus aisés de la population, l'écart est de 1 à près de 30. Après redistribution, donc après impôts, allocations, compensations et aides sociales, il n'est plus que de 1 à 6. Notre système permet de redistribuer et de réduire les inégalités.

Le taux de pauvreté en France est de 14 %. Cela reste trop élevé, mais c'est l'un des plus faibles des pays développés. C'est 14 % de trop, bien entendu, mais c'est quand même la preuve que l'argent de vos impôts permet de réduire les inégalités.

Quand on parle de taux de pauvreté - cela rejoint la remarque que j'ai faite à Élisabeth -, je voudrais que vous ayez un chiffre en tête qui m'a beaucoup frappé : 14 % des Français vivent en dessous du seuil de pauvreté, avec donc un niveau de revenu très faible par mois, mais si vous ne prenez que les chômeurs, le taux est de 34 %. Chômage rime avec pauvreté. La meilleure lutte contre la pauvreté est le travail. Il faut que le plus grand

nombre de Français puisse travailler et ait un salaire décent, c'est le cœur du rétablissement de notre pays.

Vous avez posé également une question sur la fiscalité des entreprises. J'ai pris un engagement qui est l'engagement de campagne du président de la République et comme ministre de l'Économie et des Finances, ce qui n'est pas toujours un métier facile, mon rôle est de tenir les engagements du président de la République. Il a dit qu'en 2022, toutes les entreprises auraient un taux d'impôt sur les sociétés ramené de 33 % à 25 %. Je pense que quand on tient ses engagements, cela rassure les gens. En effet, s'apercevoir en milieu de chemin que j'ai changé d'avis et que l'on va faire autre chose, cela perturbe profondément les électeurs et les citoyens qui se disent « celui-là ne tient pas sa parole ». J'en entends certains me dire que, finalement, les 25 % peuvent être reportés, que les entreprises paieront. Je pense que c'est un très mauvais signal. Je souhaite que l'on tienne les 25 % de taux d'impôt des sociétés pour toutes les entreprises en 2022, comme le président de la République s'y était engagé. Ne remettons pas en cause les engagements de campagne, car cela déstabilise tout le monde et cela crée de l'inquiétude. Les Français veulent de la stabilité et de la visibilité.

Barack, vous qui installez le très haut débit d'Orange, si j'ai bien compris, je ne reviens pas sur la taxation des GAFAs, je dis juste que cette année, nous avons la présidence du G7 et que, comme ministre des Finances, j'aurai la présidence du G7 Finances et qu'un autre sujet me tient très à cœur et sera une priorité : introduire une taxation minimale de l'impôt sur la société. Je ne veux plus d'évasion fiscale en Europe ni d'évasion fiscale pour les multinationales des États membres du G7. Quand une grande multinationale installe son siège social aux Îles Caïmans pour y rapatrier les bénéficiaires de toutes ses succursales qui sont ici - je pourrais citer une chaîne de restauration très connue où vous allez sans doute manger un steak de temps en temps avec vos enfants -, en rapatriant donc ses bénéficiaires à l'étranger dans un paradis fiscal pour ne pas payer le même niveau d'impôt sur les sociétés que les autres entreprises françaises, c'est inacceptable. Je souhaite une imposition minimale pour que tout le monde paie le juste impôt en France.

Vous dites que l'Europe marche sur la tête. Je suis un avocat de la fusion Alstom Siemens, je me suis battu pour, mais l'Europe nous a claqué la porte au nez. Je constate des choses très simples : depuis Airbus, on n'a pas créé un seul champion industriel alors que des dizaines ont émergé aux États-Unis et, surtout, en Chine. D'ailleurs, si l'on voulait faire Airbus aujourd'hui, on ne le pourrait pas, car le droit de la concurrence nous dirait que ce n'est pas possible.

J'en tire une conclusion : modifions le droit de la concurrence pour créer des géants européens qui vont nous protéger, car demain vos trains à grande vitesse risquent de ne plus être français ou allemands, mais chinois. Or, je préfère que nos trains soient français, allemands, européens, mais pas chinois et je l'assume totalement. Je pense qu'il faut une préférence communautaire, qu'il faut assumer que nous préférons les produits industriels européens à des produits réalisés ailleurs. Il n'y a pas que le prix qui compte, il y a aussi le lieu de production, les emplois et les technologies qui sont derrière.

La deuxième raison pour laquelle nous ne sommes pas arrivés à avoir des géants européens est que nous n'avons pas assez de moyens financiers ni d'investissements collectifs. Le capital-risque n'est pas assez développé en France et en Europe. Or, il permet de financer les très grandes entreprises qui ont besoin de milliards d'euros d'investissement. Il faudrait que chacun prenne conscience de cela.

La première condition est donc de modifier le droit de la concurrence. La deuxième est de créer du capital-risque en Europe. Il y a quelques jours, j'étais dans une magnifique société, Collectis - pour vous redonner confiance en la France - qui fait de l'immunothérapie en matière de cancer. C'est extraordinaire ! C'est du traitement sur mesure pour le cancer qui sera certainement plus efficace et moins invasif que les traitements actuels par chimiothérapie. Quand j'ai parlé avec le patron en lui disant que c'était formidable, qu'il allait développer son entreprise et recruter des centaines de personnes, il m'a répondu par la négative, disant qu'il risquait de ne pas avoir d'autres choix que de partir aux États-Unis, car pour investir, il lui faut 5 à 7 Md€ et il ne peut les lever en France où personne ne peut lui prêter cet argent. Il disait que s'il voulait avoir accès à ces financements, il lui fallait partir à l'étranger. Les banques vont certes lui prêter 10 à 15 M€, mais pas 5 Md€.

Il faut des fonds d'investissement beaucoup plus importants permettant de financer ce genre d'activité pour que nous ayons des géants industriels de la même taille que les géants américains ou chinois. C'est une deuxième bataille que je mène.

Enfin, chacun doit prendre conscience - et je pense que vous en avez tous conscience - que le monde économique, industriel et technologique est brutal. Il ne fera de cadeau à personne. Nous vivons une époque de révolution technologique, comme il y en a une par siècle. Je voudrais que chacun ouvre les yeux et se réveille, car l'intelligence artificielle va tout modifier, la voiture autonome va tout modifier, la voiture électrique va tout modifier. À la fin de cette grande bataille technologique, il y aura des vainqueurs et des vaincus.

Prenons l'exemple le plus simple à comprendre, celui de la voiture : les deux tiers de la valeur de la voiture demain seront constitués de la batterie et du système de guidage autonome. La carrosserie, les pneus, les roues ne vaudront plus rien, ce sera résiduel dans la valeur de la voiture. Ce qui vaudra cher dans une voiture, ce seront les données et la batterie, c'est tout. Si les données sont produites par les Américains et les batteries par les Chinois, nous sommes mal partis. C'est pourquoi il faut se battre pour investir et innover.

Mardi prochain, je vais à Berlin où avec mon homologue allemand, nous allons créer une filière européenne des batteries électriques. Il faut que la valeur soit créée chez nous, sinon nos emplois, nos usines, nos industries et nos ouvriers disparaîtront et, surtout, nous ne serons même plus souverains politiquement. Demain, la souveraineté technologique fera la souveraineté politique. Celui qui aura les batteries sera autonome et souverain et celui qui les importera sera à la merci de la Chine et de la Corée du Sud qui pourront très bien décider de ne plus lui fournir de batteries en le laissant se débrouiller avec ses voitures.

Celui qui maîtrisera l'intelligence artificielle sera souverain. Celui qui dépendra des États-Unis ne le sera pas.

Les véhicules seront dans un ou deux ans autonomes ; cela va aller très vite. Ils rouleront sur la Promenade des Anglais sans pilote. Si le système de guidage est américain et non européen, nous ne serons plus autonomes ni souverains. C'est maintenant que cela se joue et cela va vraiment très vite. Personne ne nous fera de cadeau.

Je considère que nous avons tout pour réussir si nous rassemblons nos forces et suivons ce cap.

(Applaudissements)

M. Marcel.- Bonsoir, Monsieur le Ministre, bonsoir tout le monde. Je continue sur l'Europe. Le monsieur a dit que l'Europe marchait sur la tête, j'ajouterais qu'elle ne fait pas beaucoup cas de nos impôts, parce que je crois, Monsieur le Ministre, qu'elle nous retient 22 ou 23 Md€.

J'aime beaucoup les émissions de télévision d'investigation. La semaine dernière, il y avait une émission sur le thon rouge : plus de 90 % des quotas sont accordés à cinq familles sétoises et, en plus d'avoir presque la totalité de la pêche du thon en Méditerranée, ces familles sétoises reçoivent des subventions avec notre argent. Elles construisent des thoniers et si ensuite elles les détruisent, elles auront reçu 6 M€ de subventions, certainement plus que le prix du thonier. Il est facile ainsi de les renouveler !

Autre cas, tous les mois un certain nombre - je ne me souviens plus du chiffre - de semi-remorques transportent tous les documents des députés européens qui vont de Strasbourg à Luxembourg. Tous les mois, ils y passent deux ou trois jours. N'est-ce pas du gaspillage de notre argent à nous, de l'argent des travailleurs ? Qu'en pensez-vous, Monsieur le Ministre ?

Autre chose, Monsieur le Ministre : vous avez dit que la culture doit nous rassembler. Je reviens sur la TVA. Est-ce qu'un musée n'est pas un endroit culturel ? La TVA y est de 10 %. En revanche, si je vais à l'Allianz Riviera, elle est de 5,5 %. Là, c'est culturel ! On apprend peut-être déjà à se battre contre les CRS ? C'est peut-être déjà un apprentissage.

Je m'arrête là pour la première partie, je reviendrai ensuite pour la deuxième partie.

Je suis retraité de l'Éducation nationale, ce qui explique que je tiens à la culture.

Mme Marie.- Bonsoir à tous. Bonsoir, Monsieur le Ministre.

Je rappelle que je suis totalement favorable à une fiscalité élargie et juste - je l'ai dit la semaine dernière - et favorable au fait que tout le monde paie des impôts, même 20 € ; c'est symbolique, mais j'y tiens vraiment.

Par ailleurs, je trouve qu'il y a un grand gaspillage d'argent dans notre pays à de nombreux niveaux, du haut en bas.

Cependant, le volet sur lequel je veux aller plus en détail concerne l'emploi et le chômage. Vous l'avez évoqué tout à l'heure. J'ai vécu moi-même deux périodes de licenciement économique et suis aujourd'hui bénévole dans une association qui aide les personnes à retrouver un emploi.

Lors de mon premier licenciement en 2006, dans mon métier - l'assistantat à l'export - j'ai vu, pour un métier où l'on demande de la technique et des langues étrangères, les salaires baisser d'année en année. Lors de mon premier licenciement en 2006, j'ai vu les salaires baisser dans mon métier.

En 2010, j'ai vécu un deuxième licenciement.

J'ai été bien accompagnée lors de ces plans sociaux. Ainsi, lors du premier, certains mois à 31 jours je gagnais plus en restant chez moi qu'en allant travailler et je veux en témoigner. J'avais une convention de reclassement personnalisée. Cela ne va pas. Moi, j'ai recherché un emploi, car je ne peux rester ainsi à regarder passer le temps, mais il faut savoir que cela existe. Je sais que M. Macron travaille sur la réforme de l'assurance chômage, mais il faut vraiment travailler sur ce levier, sans pénaliser les personnes qui n'ont pas d'emploi, mais en les incitant à en retrouver un.

(Applaudissements)

Par exemple, j'ai bénéficié d'une mesure : si je retrouvais un CDI sous un an, la différence de salaire - car j'ai perdu en salaire - m'était payée conjointement par l'entreprise qui m'a licenciée et par la direction départementale du travail. Voilà ce qu'il faut faire. Il faut que les gens travaillent, car il faut des cotisations pour payer les retraites.

Je veux dire également que des entreprises écrèment leurs effectifs, font partir des personnes à la retraite plus tôt que prévu et ne les remplacent pas, il n'y a donc pas de nouvelles cotisations. Je le vois là où je travaille.

L'emploi pour moi est crucial et j'espère qu'il y aura vraiment de belles améliorations dans l'assurance chômage.

J'ai oublié de me présenter : je m'appelle Marie et j'habite à Saint-Laurent. Pour moi l'emploi est important, car cela redonne de la dignité à des personnes, cela redonne du pouvoir d'achat. Il faut créer des emplois, c'est mon cri de désespoir !

M. Joseph SEGURA.- On reviendra vers vous pour le haut débit à Saint-Laurent-du-Var, Monsieur, car dans certains quartiers, on a besoin de vous !

(Rires)

M. Brian.- Monsieur le Ministre, bonsoir. Monsieur le Maire Ségura, bonsoir. J'ai une question et un avis sur les lois portant sur la métropolisation de nos territoires en France. Je sais que vous et votre gouvernement y êtes favorables. Cela consiste à donner le pouvoir, sur une partie des territoires, aux grandes villes.

Ici, nous sommes sur le territoire de la métropole Nice Côte d'Azur et c'est un peu la ville de Nice qui fait la pluie et le beau temps dans nos communes.

Ici à Saint-Laurent-du-Var, monsieur le maire est favorable à la métropole, mais elle ne fait pas que des choses bien. En levant un nouvel impôt, l'impôt métropolitain qui augmente directement la taxe foncière, je crois que la Métropole va à l'encontre de votre propos, Monsieur Bruno Le Maire, puisque vous avez dit le 22 novembre dernier au pupitre du Sénat : « *Les impôts et les taxes, cela suffit* ». Au même moment, en novembre, ici, sur le territoire de la métropole, les maires ont voté un nouvel impôt métropolitain ; cela va à l'encontre de vos propos.

Autre chose, Monsieur le Ministre : cette loi de métropolisation des territoires affaiblit considérablement le pouvoir des maires. On le voit, en réalité les maires ont de moins en moins de pouvoirs et à chaque conseil municipal - j'espère, Monsieur Ségura, que vous l'avez dit à M. Bruno Le Maire comme vous le dites au Conseil municipal - la baisse des dotations de l'État engendre un affaiblissement incroyable du pouvoir des collectivités sur les communes.

Mes questions sont donc simples : que comptez-vous faire avec cette loi de métropolisation des territoires ? Allez-vous donner plus de pouvoirs aux maires pour qu'ils puissent répondre aux besoins des citoyens ? Sincèrement, j'aurais envie que M. Ségura ait plus de pouvoirs pour mener à bien ses investissements et baisser les impôts.

Ce sont mes questions. J'espère que vous y répondrez. Merci, Monsieur le Ministre.

(Applaudissements)

M. Joseph SEGURA.- Concernant la Métropole, c'est la loi qui oblige les communes à entrer dans des systèmes métropolitains, vous le savez, puisque c'est M. le préfet et ses prédécesseurs qui ont défini la ligne pour les communes de la Métropole.

En France, nous sommes maintenant rassemblés en métropoles. Les communes qui aujourd'hui souffrent sont les communes seules, car elles n'arrivent plus à subvenir à leurs besoins. La force fait l'union.

En tout cas, c'est la métropole, c'est la loi, on n'y peut rien. Nous avons des parlementaires, que dans ce cas ils changent la loi ; c'est à eux de le faire. Nous, les maires, nous subissons, vous l'avez bien dit, car nos dotations ont baissé ; on demande toujours plus aux maires alors que l'État donne beaucoup moins de subventions, mais c'est un autre débat que nous aurons par la suite.

L'impôt levé par la Métropole permet également de faire des investissements sur l'ensemble de la métropole. Pardonnez-moi de parler de Saint-Laurent-du-Var, mais vous en faites état ; si le tramway arrive à Saint-Laurent-du-Var en 2022 ou 2023 en traversant le fleuve Var, c'est bien aussi parce que nous avons des moyens financiers. Seule, la commune n'aurait pas pu avoir ce tramway.

Mme Laeticia.- Je suis de Saint-Laurent-du-Var. Je suis demandeur d'emploi. Je rebondis sur ce que dit Madame : quand on retrouve un emploi, on retrouve en effet de la dignité, mais pas si le salaire est de 1 100 €. Ce n'est pas possible.

L'aide à domicile, je sais ce que c'est. Il faut venir passer une journée avec moi pour connaître mon travail - si des ministres voulaient le faire, je le ferais volontiers - et se rendre compte de sa pénibilité. Même s'il y a des à-côtés, un retour, car les personnes âgées sont très agréables et j'ai de bons rapports, les salaires ne sont pas satisfaisants.

Des travaux pénibles, il faut savoir ce que cela représente et les payer au juste prix.

Il y aurait beaucoup moins de chômage si l'on réévaluait les salaires et en particulier ceux de l'aide à domicile, puisqu'il paraît que l'on va en créer à qui mieux mieux. Il faudrait peut-être revoir ce secteur, car, de toute façon, c'est l'avenir ; même si l'on ne vit pas forcément beaucoup plus vieux, il y aura quand même beaucoup de personnes âgées à l'avenir.

En France, il n'y a aucune catégorie professionnelle intermédiaire. J'ai fait du secrétariat, de la réception. On ne trouve rien en France, c'est un zéro pointé : c'est soit de l'aide à domicile, soit du Bac+5 - et encore, s'il n'y a pas 50 candidatures -, mais entre les deux, il n'y a absolument rien, c'est le désert de Gobi. C'est vraiment à revoir.

L'aide à domicile peut être quelque chose de très porteur économiquement et humainement, mais il faut s'en donner les moyens. Or, je pense qu'au niveau gouvernemental, on a laissé tomber ces petits boulots un peu méprisés. C'est comme « *ces gens-là* », c'est la même connotation.

Quelqu'un que je connais très bien m'a dit l'autre jour « *Tu ne peux pas lui en vouloir, elle ne comprend rien, si elle fait cela, c'est qu'elle ne peut pas faire autre chose* ». Non, c'est parce qu'elle n'a pas le choix ! On parle des langues étrangères, on a des bagages, des expériences, mais on nous dit d'aller nettoyer le sol, d'aller nettoyer l'urine. Il faudrait que ce soit payé à sa juste valeur.

Merci.

(Applaudissements)

M. Joseph SEGURA.- Merci pour ce témoignage.

M. Bruno LE MAIRE.- Je reviendrai à la fin sur ce que vient de dire Laeticia, car c'est très important.

Marcel, un point sur lequel nous serons tous d'accord : vous devez savoir où va votre argent et à quoi il sert. Or, je pense - c'est un des points que je retire du Grand débat - que nous ne vous rendons pas assez compte de la manière dont votre argent est employé et ne vous disons pas assez à quoi servent vos impôts.

Je ne vais pas m'exprimer sur le thon rouge et les quatre familles sétoises, mais pour chaque euro dépensé, nous vous devons des comptes. Or, je considère qu'aujourd'hui, nous ne vous rendons pas suffisamment compte de la manière dont votre argent est employé. Nous y travaillons et j'espère que nous ferons des propositions très concrètes à la fin du Grand débat sur ce sujet en vous disant ce que vous payez comme impôts et à quoi cela sert, tant au niveau national qu'au niveau Européen, car on ne peut pas vous dire que vous êtes citoyens français et européens et ne vous rendre des comptes que sur la citoyenneté française et pas sur la citoyenneté européenne. Il y a aussi des gabegies au niveau européen. Il y en a au niveau national, il y en a aussi au niveau européen. Nous vous devons aussi des comptes sur les dépenses de l'Europe.

Quant à ce que vous dites sur les documents des députés européens et autres, je ne vois pas pourquoi on réduirait les dépenses des députés français sans demander la même chose aux députés européens.

S'agissant de la TVA, il y a quelques aberrations dans les taux, je le reconnais bien volontiers. Je suis très prudent quand il s'agit de modification de TVA, car cela coûte très cher au budget de l'État alors que cela pourrait être très utile pour financer les hôpitaux, les écoles et les crèches. Par ailleurs, vous risqueriez de ne pas voir beaucoup la différence, car cela ne représentera que quelques centimes d'euros.

Je reconnais qu'il y a des aberrations. Vous donnez l'exemple de la culture, la plupart des musées sont exonérés, mais certains paient un taux de TVA à 10 % alors que la TVA sur les livres, le théâtre et le cinéma est de 5,5 %, allez savoir pourquoi.

Les taux de TVA sur l'alimentation sont tous à 5,5 %, sauf sur la margarine et quelques formes de chocolat. Pourquoi la margarine ? Parce que l'on produit du beurre et non de la margarine, on a donc taxé la margarine à 20 % et le beurre à 5,5 %.

Tous les produits d'hygiène féminine sont taxés à 5,5 %, mais les couches-culottes - j'ai eu quatre enfants, je sais que cela coûte cher et que ce n'est pas la dépense la plus sympathique - sont taxées à 20 %.

Il y a ainsi quelques aberrations dans nos taux de TVA. Elles peuvent être corrigées, même si, ayons-en conscience, ce n'est jamais très simple. En tout cas, vous mettez le doigt sur une des incohérences des taux de TVA.

Pardon si je n'apporte pas de réponses définitives, mais je pars du principe que le débat est totalement ouvert et que je suis d'abord là pour recueillir vos propositions et vos idées et non pour vous assener des vérités et des décisions. Je veux d'abord recueillir toutes les idées, comme tous les autres membres du gouvernement et le président de la République veulent le faire, avant que nous nous prononcions. En revanche, je vous fais part de convictions personnelles auxquelles je suis très attaché, notamment sur le travail, ce qui fait le lien avec ce que dit Marie.

Oui, l'emploi donne de la dignité. Oui, il faut aider le maximum de personnes à sortir du chômage. Je reviendrai sur ce qu'a dit Laetitia, car c'était particulièrement fort.

Pour inciter les gens à retrouver un emploi, il faut les aider financièrement et matériellement. Pourquoi avons-nous autant augmenté la prime d'activité ? Pour qu'une personne qui retrouve un emploi y trouve son compte en termes de salaire et que son salaire plus la prime d'activité représentent davantage que ce qu'elle touchait avant.

Pourquoi avons-nous supprimé la taxe à 20 % sur l'intéressement depuis le 1^{er} janvier 2019 ? Parce je veux que tous les salariés français puissent toucher de l'intéressement. Si votre entreprise réussit, les profits de l'entreprise ne doivent pas tous passer dans les dividendes, ils doivent aussi aller dans la poche des salariés. En supprimant la taxe à 20 % sur l'intéressement, nous allons faciliter cela.

Nous avons défiscalisé les heures supplémentaires pour que si la personne qui travaille fait une, deux ou trois heures de plus par semaine, tout soit pour elle et rien ne soit pour le Trésor public. Parfois, cela me fait mal de voir qu'il n'y a rien pour le Trésor public, mais cela me fait surtout plaisir que cela aille dans la poche des salariés. Je rejoins entièrement ce que vous dites sur ce point.

L'incitation à retrouver un emploi passe par la réforme de l'assurance chômage. J'estime que cette réforme est vitale pour notre pays. Ce n'est pas qu'une question d'efficacité, c'est aussi - et je crois que c'est ce qui traverse le plus le mouvement actuel - une question de justice. Aujourd'hui, selon leur statut, certains auront une heure d'indemnisation pour une heure de travail quand d'autres auront deux heures d'indemnisation pour une heure de travail.

La femme qui élève ses enfants et a fait le choix de travailler à temps partiel va cotiser à l'assurance chômage. Chaque heure travaillée lui vaudra une heure d'indemnisation chômage, ce qui me semble juste.

Certains salariés sont en situation de permittance ; ils n'ont pas un contrat à durée déterminée en étant à temps partiel, ils accumulent les heures ici ou là dans différents emplois. Une fois qu'ils ont fait un volume d'heures, ils s'arrêtent de travailler dans le mois, car tout le reste est payé par l'indemnisation chômage et chacune de leur heure travaillée leur vaut deux heures d'indemnisation, ce qui est profondément injuste.

Pourquoi, en fonction de leur statut, les uns auraient-ils une heure d'indemnisation pour une heure de travail et les autres deux heures d'indemnisation pour une heure de travail ? On touche là un des points fondamentaux de la réforme que nous voulons porter sur l'indemnisation du chômage. Cela rejoint ce que vous dites : réformer cela est une façon d'inciter les gens à reprendre un emploi et à vivre de leur salaire plutôt que d'une allocation.

Brian, je ne suis pas un spécialiste de la métropolisation, mais je suis attaché au respect du pouvoir des maires. Avoir des métropoles permet de mutualiser les coûts et de financer des projets qu'aucune mairie ne pourrait financer seule. Ensuite, je crois très important que dans le fonctionnement de la métropole, le pouvoir des maires soit respecté. Je le vois dans la ville d'Évreux - ce n'est pas une métropole, mais une communauté de communes -, cela ne fonctionne pas si l'on ne respecte pas l'identité et le pouvoir de chaque maire. Si un maire est beaucoup plus puissant que tous les autres et décide à la place de tous les autres, cela ne fonctionne pas. Il y a un équilibre à trouver entre l'efficacité - le fait de mettre les ressources en commun pour financer un tramway, une voie verte, une déchetterie, un ramassage des ordures collectives - et le respect dû à

chaque commune et à chaque maire. C'est un équilibre compliqué à trouver, mais très important à maintenir.

Sur le côté « *big is beautiful* », je suis assez méfiant. Faisons très attention à cela.

Je crois à la décentralisation. Je pense qu'il faut aller plus loin dans la décentralisation, d'une manière générale. C'est ma conviction. Je pense qu'il est temps de redéfinir plus précisément qui fait quoi dans notre pays. Si le développement économique - je le dis en tant que ministre de l'Économie -, ce sont vraiment les Régions, alors confions-leur davantage de pouvoirs dans le domaine économique. Mon rôle de ministre n'est pas de diriger des entreprises ou de piloter le développement économique local, je ne sais pas faire ou beaucoup moins bien que les Régions. Mon rôle est de définir une politique économique globale qui est aujourd'hui une politique de l'offre, de soutien aux entreprises pour qu'elles créent des emplois pour le retour au travail de chacun. La déclinaison locale qui consiste à savoir quelle industrie il faut, quel type d'activité, c'est aux Régions de la faire.

Prenez l'exemple des pôles de compétitivité. Aujourd'hui, c'est moi qui les gère. On donne le label et en tant que ministre de l'Économie, je gère les 66 pôles de compétitivité dans tous les territoires. Les Régions ont réclamé de piloter elles-mêmes ces pôles de compétitivité et je suis totalement d'accord avec cela ; si les Régions veulent piloter elles-mêmes les pôles de compétitivité, pourquoi pas, cela ne me pose aucune difficulté. Cependant, comme tout le monde fait tout à la place de tout le monde, il y a des doublons, des surcoûts, cela coûte cher à tout le monde et ce n'est pas efficace.

Même chose sur la place de l'État et de l'entreprise. Les entreprises jouent un rôle considérable. Celles qui modifient votre vie quotidienne beaucoup plus que nous le faisons, nous, les responsables politiques ou l'État, ce sont les entreprises. Celles qui assainissent l'eau, celles qui vous transportent, celles qui vous chauffent, celles qui vous éclairent, celles qui vous nourrissent, ce sont les entreprises. Je suis pour qu'on leur reconnaisse un rôle bien plus important et pour qu'on leur donne un objet social, pour qu'elles définissent une raison d'être. Je me suis battu pour cela. Certains sont critiques, mais j'y crois beaucoup. Une entreprise ne peut pas avoir autant d'importance dans votre vie quotidienne et ne pas expliquer le sens de ce qu'elle fait, pourquoi elle le fait, au service de quoi et avec quelle vision de la société.

L'État, à mes yeux, doit se concentrer sur ses missions régaliennes. Je préfère que l'on économise sur certains sujets et que l'on mette plus d'argent dans l'hôpital ou dans la police plutôt que de continuer à faire tout et n'importe quoi au niveau de l'État. Je défends une clarification du rôle de chacun, un recentrage du rôle de l'État sur ses missions essentielles.

Laetitia, vous touchez un des problèmes clés de la société française auquel, très sincèrement, nous n'avons pas encore apporté de solution. Nous essayons de faire le maximum sur beaucoup de sujets, mais là, vous touchez, avec l'aide à domicile, un sujet très sensible. On a beaucoup fait pour les salariés qui sont dans les usines, dans les entreprises - ils auront l'intéressement, la participation, les heures supplémentaires -, mais tout cela ne vous concerne pas, tout comme la prime d'activité ne vous concerne pas, je le sais bien.

Mme Laetitia.- C'est fait pour certaines catégories, mais cela ne répond pas à tout le monde.

M. Bruno LE MAIRE.- Je le sais bien. Nous avons là un véritable angle mort auquel il nous faut apporter des réponses.

Ce travail est difficile. Tous les travaux d'accompagnement des personnes, en particulier des personnes dépendantes, sont physiquement et psychologiquement difficiles. Je n'ai pas fait moi-même ce travail d'aide à domicile, mais quand j'entends dire que les politiques sont loin et ne connaissent pas, croyez-moi, ce n'est pas vrai, car nous avons tous nos vies personnelles, nos familles, nos histoires et nos proches dont certains sont des aides à domicile et nous racontent. Nous sommes conscients de cela.

L'aide à domicile va se développer. Ce sont des emplois difficiles et mal rémunérés. Il y a là un sujet que nous devons arriver à traiter. On ne peut pas le traiter par les heures supplémentaires, car il n'y a pas d'employeur pouvant vous payer des heures supplémentaires comme dans une grande entreprise ou dans une PME. Dans beaucoup de cas, vous avez raison, la prime d'activité ne vous concerne pas. Cela fait partie des sujets sur lesquels il faut, à la sortie du Grand débat, trouver des solutions. Une aide à domicile payée 1 100 € par mois alors que c'est difficile, pénible physiquement et psychologiquement et que cela va se développer à l'avenir, cela pose problème.

Quelles sont les solutions ? Est-ce d'avoir des entreprises d'aide à domicile plus vastes qui puissent vous payer des heures supplémentaires mieux rémunérées ? Est-ce d'autres solutions ? Je ne sais pas, mais en tout cas, vous mettez le doigt sur un vrai problème. Je ne dis pas que nous avons déjà la solution, car ce n'est pas vrai.

M. Joseph SEGURA.- Ici, dans la métropole, nous avons 49 communes et, Monsieur le Ministre, parmi ces 49 communes il y a des maires de petites communes d'à peine 80 à 100 habitants qui ont la même voix que Nice. Cela fait partie de cette démocratie que nous souhaitons avec le président Christian Estrosi.

Mme Clémence.- Je suis athlète de haut niveau à l'INSEP et je fais partie de la jeune génération en course pour les jeux de 2024. J'aurais aimé avoir des informations relatives au budget de l'État concernant les sportifs de haut niveau.

Avec ma génération, nous avons pu constater que les conventions de l'État avec l'armée et la police, etc., étaient toutes réservées à l'élite. Pourquoi ne pas en proposer davantage pour les jeunes générations que l'on prépare pour ce grand événement que sont les Jeux de Paris ?

M. Joseph SEGURA.- Merci, Clémence.

M. Bernard.- Je suis retraité de la banque. Bonsoir, Monsieur le Ministre des Finances. Je suis heureux de pouvoir enfin vous aborder.

Je voudrais vous parler de la dépense publique que l'on traîne comme un gros boulet au pied et qui pèse sur la croissance et sur l'emploi. Tous nos problèmes en France viennent de la dépense publique et j'ai des propositions à vous faire que je n'entends pas souvent dans les médias ou ailleurs, mais vous les connaissez certainement. Si aucun pouvoir ne les a appliquées jusqu'à présent, c'est qu'elles sont trop difficiles à appliquer.

Déjà, supprimez les 35 heures dans le privé et dans le public !

(Applaudissements)

Cela permettra de ramener la semaine de travail à 40 heures et, ce faisant, comme les gens travailleront plus et comme ils veulent du pouvoir d'achat, vous leur en donnerez ; ils gagneront plus s'ils travaillent plus.

C'est du bon sens : les gens veulent gagner plus, il faut donc travailler plus, on ne peut pas faire autrement. En même temps, vous allez diminuer la dépense publique, puisque vous allez réduire le nombre de fonctionnaires. Vous gagnerez donc sur les deux tableaux.

Cependant, comme vous êtes un inspecteur des finances, vous savez que ce ne sont pas les politiques qui gouvernent la France, mais les hauts fonctionnaires. Il y aurait là beaucoup de choses à faire si l'on voulait que la France soit bien gouvernée. Depuis 40 ans, je me déssole de voir que l'on dépense toujours plus que l'on ne gagne. 100 Md€ de déficit, cela n'émeut personne ? 100 Md€ de déficit en plus tous les ans, c'est scandaleux ! C'est une honte !

Il est bien évident que réduire la dépense publique ne se fera pas d'un coup de baguette magique. Pour cela, il faut déjà interdire le droit de grève dans la Fonction publique, car c'est incompatible avec le service public.

(Protestations)

Un service public ne peut pas faire grève. S'il suffit d'appuyer sur un bouton pour couper le courant à tous, la lutte n'est pas juste. Les salariés du privé ne peuvent pas mettre la même pression.

La retraite représente aussi un budget qui pèse très lourd. Mettons-la à 65 ans en 2025 et à 67 ans à partir de 2030, comme nos voisins, ainsi on aura réglé le problème de la retraite une fois pour toutes au lieu de tourner autour du pot chaque fois et de pénaliser les retraités qui ont travaillé toute leur vie, parfois 49 heures par semaine. Je vous signale en effet que quand j'ai commencé à travailler en 1957, je travaillais 49 heures par semaine.

M. Nicolas.- Monsieur le Ministre, bonjour. J'ai entendu M. Philippe cet après-midi dans le Finistère, dans le cadre du Grand débat, parler des contreparties au versement des aides sociales en France. Il s'est dit favorable à cette option. J'aimerais connaître votre opinion sur ce point. : pouvons-nous aller dans cette direction en France ?

Merci.

Mme Sandrine.- Bonsoir, Messieurs et Mesdames. Je suis la ménagère d'un tout petit plus de 50 ans. Je viens de Nice. Je voulais vous dire, Monsieur le Maire, Monsieur le Ministre, que moi aussi je suis mère, mère à vie et même au-delà, car maman de deux enfants.

C'est normal, car vous êtes ministre de l'Économie, mais je n'entends parler que de fric et d'économies et je suis à saturation. Je veux que l'on parle des humains, parce que tout ce que l'on fait, que ce soit en termes de gouvernance ou de technologie, doit tourner autour de l'Homme et être fait pour l'Homme. Or, on n'entend pas beaucoup parler de l'Homme.

Dans les propositions, je voudrais vraiment le retour de l'ISF, car je trouve cela logique. Je voudrais qu'il n'y ait pas le cumul des mandats, que les élus ne soient pas payés à vie, tout comme nous, nous ne le sommes pas. Je voudrais des référendums sur les grands débats, un salaire minimum de dignité humaine, car quand on parle du chômage, je n'en peux plus d'entendre que les chômeurs sont des fainéants ; ras-le-bol.

Ras-le-bol que l'on me donne des leçons de morale, que l'on me donne du « tout pensé », du « tout mâché » et que l'on me demande surtout de perdre mon esprit critique. Il n'en est pas question ! Je résiste.

Je résiste même pendant le Mondial. Lors de la concertation publique sur le PLUM, nous étions deux dans la salle de réunion de concertation à Nice, car c'était en juillet et il y avait le Mondial de football. Je suis sûre que beaucoup de personnes ne savent même pas ce qu'est le PLUM. C'est le plan local d'urbanisme qui décide si vous allez avoir une école ou un mur.

À Nice, des murs qui nous cachent le soleil et nous empêchent de voir, qui dévalent nos biens et nous emmurent - je pèse mes mots -, il y en a beaucoup. Pour autant, nous ne sommes pas informés. Qu'est-ce que la démocratie ? Qu'est-ce que la démocratie participative ? Que veut dire « participation citoyenne » ? J'aimerais que l'on en revienne aux fondamentaux.

J'ai beaucoup de respect pour les personnes âgées. Les personnes âgées, ce sont des histoires, ce sont des Justes, c'est Mme Simone Veil ; il faudrait avoir des baobabs sur toutes les places pour qu'ils viennent nous raconter leurs histoires, car ce sont des livres ouverts. Or, les personnes âgées, à l'heure de la retraite, doivent tout calculer. Ma maman calcule à 10 € près par mois. Je ne sais pas si vous voyez ? Elle travaille depuis ses 17 ans, mais elle calcule pour avoir de quoi offrir un cadeau à ses petits-enfants à Noël. Elle est fière, elle n'ira pas voir l'assistante sociale. Elle me dit que je ne dois pas m'inquiéter, que son réfrigérateur est plein, mais j'ai des doutes. J'ai des doutes...

Tout est intrinsèquement lié.

Il y a une très belle loi, la loi ALUR. Elle est bien dans les textes, elle est formidable, mais dans les faits, on surpeuple des quartiers. Je suis bien placée pour en parler, car c'est le cas du mien. Les collines sont privilégiées, exemptées. On fait attention à la vitrine de Nice, au littoral, car c'est touristique, mais à la Libération, tout s'arrête et nous prenons tout dans la figure.

Quand nous faisons des suggestions, il serait bien d'avoir des réponses. Qu'est-ce que la participation citoyenne ? Je vous jure que j'ai participé à 250 %, mais je suis en attente.

J'attends beaucoup de ce débat. J'en ai marre que l'on parle de fric, du sacro fric dieu tout-puissant. Non, tout doit être fait pour l'humain.

Je voudrais que chaque retraité ait un toit sur sa tête. Il faut que vous œuvriez pour qu'à l'heure de la retraite, nous soyons propriétaires. Arrêtez de voir les propriétaires comme des nantis. Nous avons pris 25 ans de crédit, nous passons nos vies à payer pour pouvoir laisser quelque chose à nos enfants...

(Applaudissements)

... et on vient nous emmurer en nous disant que nous sommes en ville et qu'il faut loger, mais il faut loger au détriment de qui ?

Je voulais aussi vous parler des « invisibles » qui travaillent et vivent dans leur voiture. La dignité humaine ! Si vous avez quelque chose à retenir de ce débat, ce n'est pas faire un cours de finance, car, pardon, mais je déconnecte. Il est indécent de me parler finance quand je connais le train de vie de certains, quand je vois que l'on va changer la vaisselle ou se faire construire une piscine. Cela m'est insupportable.

(Applaudissements)

Ne venez pas me dire qu'il n'y a pas d'argent pour nos quartiers et nos cadres de vie.

Dignité, respect, transparence, un toit pour la retraite et le pouvoir aux maires, car eux connaissent, ce sont des locaux. Avec la loi ALUR, on bâtit sans prendre en compte la

topologie, sans prendre en compte les spécificités de chaque territoire. Ce n'est pas possible !

Ce qui me fait peur aussi, quand j'allume la télévision et entends les informations, c'est de n'entendre parler que d'économie et toujours d'économie. Bientôt, on trouvera normal d'euthanasier des vieux, car ils ne sont plus productifs. Cela va loin. On connaît tout du génome humain, mais on perd l'Homme ! Où sommes-nous dans cette histoire ?

Monsieur Ségura, je viendrai vous voir après, car j'ai adoré l'article sur les antennes-relais.

Je voudrais une loi qui en revienne aux droits de l'Homme, aux fondamentaux. Je ne veux pas dépendre des entreprises, car elles sont là pour faire du fric.

(Protestations)

L'État doit réguler tout cela. Il faudrait une loi où l'Homme primerait !

M. Joseph SEGURA.- J'ai bien fait de vous donner le micro !

M. Bruno LE MAIRE.- Je veux bien que nous parlions de l'Homme et de l'humain, je suis tout à fait d'accord avec cela, mais on ne peut pas déconnecter l'économie de l'Homme, car il faut bien vivre et remplir son réfrigérateur, comme vous l'avez dit. Pour ce faire, il faut avoir des revenus à la fin du mois, donc du travail. Or, ce n'est pas l'État qui va vous donner ce travail majoritairement, mais les TPE, les PME, les commerçants, les artisans, les professions libérales.

Si vous voulez parler d'autre chose que de finances, n'invitez pas le ministre des Finances ! C'est mon métier. Je suis cependant prêt à parler d'autres choses. Lisez le dernier livre que je viens d'écrire, qui s'appelle « Paul, une amitié », il ne parle pas beaucoup de finances et il vous montrera que je suis sensible aussi à d'autres sujets que les finances et l'économie.

Nicolas, s'agissant de la contrepartie au versement des aides sociales, c'est déjà le cas. Si vous voulez toucher une allocation-chômage, il faut vous présenter régulièrement à Pôle Emploi, montrer que vous cherchez activement un emploi. Nous avons même renforcé les conditions pour toucher l'assurance chômage. Nous avons été très critiqués pour avoir individualisé cette recherche d'emploi et exigé plus de choses du demandeur d'emploi pour qu'il touche son assurance chômage.

C'est le principe qui est au cœur des allocations sociales françaises : il y a des droits, mais aussi des devoirs en regard de ces droits. Je pense qu'une société tient debout quand en face des droits, il y a aussi des devoirs. C'est le cas notamment pour l'indemnisation du chômage, le Premier ministre a eu raison de le rappeler.

Bernard, s'agissant de la dépense publique, je ne vais pas revenir sur toutes vos propositions, mais il y en a une avec laquelle je ne suis pas d'accord : l'interdiction du droit de grève. Je pense que c'est un droit fondamental. Il faut que chacun puisse manifester quand il souhaite le faire, calmement, dignement. Le droit de grève est un droit constitutionnel auquel je suis très attaché, même s'il ne faut pas en abuser.

Deuxième point de désaccord, je ne suis pas inspecteur des finances, mais un ancien haut fonctionnaire. J'ai démissionné de la haute fonction publique quand je suis entré dans la vie politique. Il est fondamental que les hauts fonctionnaires qui font de la politique démissionnent de la fonction publique. Le président de la République l'a fait, je l'ai fait aussi, cela maintient notre indépendance.

(Applaudissements)

En revanche, vous touchez un point fondamental et j'aimerais qu'il entre dans le Grand débat : la question du travail, du volume global du travail en France. Chaque personne qui travaille en France travaille dur. Je ne reviens pas sur ce qui a été dit tout à l'heure sur le travail à domicile, mais les personnes qui travaillent à domicile, celles qui sont à la caisse dans une grande surface, celles qui sont ouvrières dans l'entreprise que j'ai visitée tout à l'heure, le médecin, tous ceux qui travaillent, travaillent dur. Cependant, globalement nous ne travaillons pas assez. Il faudra bien se poser cette question à un moment donné. Je veux bien que l'on répartisse la richesse déjà créée, mais si elle n'est pas suffisante, peut-être est-il mieux d'en créer davantage en travaillant tous davantage. C'est en tout cas une question que je pose.

Plutôt que d'essayer de prendre à Jacques pour donner à Paul, de prendre à l'un pour redonner à l'autre, ce que nous faisons déjà très largement puisque nous avons un système très redistributif, la bonne question pour la France n'est-elle pas de se demander s'il ne nous faut pas tous travailler davantage collectivement ? Ma conviction est qu'il serait bien que, nous tous, Français, nous travaillions davantage collectivement. C'est en tout cas une conviction.

Nous verrons ce que nous diront les Français dans le Grand débat, mais il faut peut-être déplacer le problème. Je vois bien à quoi cela nous conduit : on dit qu'untel paie moins d'impôt que soi, qu'untel paie moins de taxes que soi, qu'untel est trop bien payé, etc., avec parfois beaucoup de jalousie et d'envie entre les uns et les autres et, du coup, beaucoup de tension dans la société française. La solution n'est-elle pas que tous, collectivement, nous travaillions plus pour être tous plus à l'aise ? Je pose le débat, tout comme vous venez de le faire, car je pense que c'est une vraie question à se poser pour la France.

Clémence, vous êtes sportive de haut niveau dans quel sport ?

Mme Clémence. - Judo.

M. Bruno LE MAIRE. - Vous me donnerez des cours, cela peut servir en politique !

Je ne suis pas capable de répondre à votre question, très sincèrement, car je ne sais pas comment fonctionne le budget des sportifs de haut niveau ni la manière dont il est attribué. Il faudra que je le demande à la ministre des Sports. Cependant, je vous rejoins sur le fait qu'il faut se préparer pour les JO de Paris. Il faut s'y préparer maintenant et il faut concentrer nos efforts financiers sur les athlètes de haut niveau qui vont concourir. Pour la notoriété de la France et le succès de notre pays, il faut que les JO soient bien organisés, mais il faut aussi ramener le maximum de médailles françaises. Je rejoins totalement votre analyse et je vous propose que mes équipes interrogent celles de la ministre des Sports pour pouvoir répondre précisément à votre question.

(Applaudissements)

M. Joseph SEGURA. - C'est pour cela que je pratique le judo !

Mme Sylvianne. - Monsieur le Ministre, bonjour. Je suis retraitée de la mairie de Saint-Laurent-du-Var. Notre maire est un merveilleux maire !

M. Joseph SEGURA. - Pouvez-vous le dire plus fort ?

(Rires)

Mme Sylvianne. - Notre maire est un maire merveilleux !

Monsieur le Ministre, je vous en informe, dans un de nos quartiers beaucoup d'antennes-relais ont été installées sur un immeuble de logements sociaux : six grosses antennes sur le même immeuble, antennes qui se trouvent à la même hauteur que les logements privés et donnent dans leur pièce à vivre. Une pétition a été faite recueillant plus de 230 signatures, mais apparemment les opérateurs - il y en a un représentant dans la salle - ne tiennent absolument pas compte des gens autour et en dessous qui peuvent être malades.

Nous avons une représentante de l'immeuble ici, les représentants des opérateurs lui ont dit « s'ils ne sont pas contents, c'est pareil ! ».

Monsieur le Ministre, pourriez-vous intervenir sur toutes ces questions en demandant un amendement de la loi pour que les opérateurs ne puissent se mettre à moins de 500 mètres des habitations et que les mairies puissent appliquer le principe de précaution à ce sujet ? Actuellement, les maires n'ont aucune possibilité de le faire.

Je sais que monsieur le maire est tout à fait d'accord avec nous, car nous avons fait beaucoup de choses avec lui et nous continuerons en ce sens.

Par ailleurs, j'ai écouté les personnes qui parlaient des frais de succession pour les petits-enfants. Pendant la période de M. Sarkozy, les frais de succession déductibles étaient d'environ 170 000 ou 175 000 €, je ne sais plus exactement. Quand M. Hollande est passé, il a baissé à 100 000 € les frais de succession, ce qui pour nous, personnes moyennes, est très difficile à supporter, car nous travaillons toute une vie pour que nos enfants aient quelque chose, mais à la fin, nous payons une énorme somme en frais de succession.

(Applaudissements)

Je demande que ces frais soient rétablis et que nous ayons une vie meilleure en tant que retraités pour aider nos enfants.

(Applaudissements)

Mme Maëva.- Bonsoir à toutes et à tous. Merci, Monsieur le Ministre, d'être venu à Saint-Laurent-du-Var.

Nous l'avons vu avec Sandrine tout à l'heure, les femmes sont souvent les oubliées des entreprises et je me réjouis qu'au 1^{er} janvier, les employeurs aient l'obligation de mesurer l'écart salarial entre les hommes et les femmes.

Ma question porte sur les sanctions. Je sais que les sanctions ne doivent pas toujours être financières, j'en ai bien conscience, mais quand concrètement on constate un écart, que peut-on faire, que doit-on faire, que va-t-on faire ?

M. Franck.- Je suis entrepreneur à Saint-Laurent-du-Var.

Aujourd'hui, les TPE/PME, que je représente, sont au nombre de 4 millions environ, soit 49 % des entreprises en France et sept millions de salariés.

Aujourd'hui, on a un mal fou à faire vivre nos petites entreprises. On a l'impression qu'à l'État, là-haut, tout ce monde (le MEDEF, etc.) est organisé autour des grandes entreprises et que nous, nous ne sommes pas suffisamment représentés.

Nous parlions tout à l'heure de l'emploi. J'essaie d'employer des personnes depuis que j'ai monté des entreprises, mais c'est une bagarre. Aujourd'hui, je cherche des employés pour la saison, car c'est un métier très saisonnier : je vais sur Pôle Emploi, je trouve dix

personnes capables de travailler avec nous, mais sur les dix que nous allons appeler, une peut-être dira avoir envie de travailler et les autres diront ne pas en avoir envie, car elles ne veulent pas travailler de nuit, c'est compliqué, etc.

En plus, quand on recrute quelqu'un, on est tout de suite taxé. On va embaucher au SMIC, car on ne peut pas faire plus, mais tout de suite, nous avons 40 % de taxes environ. Nous, entreprises qui recrutons, nous avons du mal à nous projeter et à nous projeter avec nos salariés, car nous sommes trop taxés.

Autre exemple, une de mes salariées est enceinte et vient de s'arrêter deux ans et demi, payée par tout cela. Pendant ce temps, je ne peux pas réembaucher quelqu'un, car si elle revient dans deux ans, je ne saurai pas comment je vais faire.

Il faudrait que les PME aient plus d'aide, plus d'écoute, car elles représentent sept millions de salariés.

(Applaudissements)

M. Gilles. - Bonjour, Monsieur le Maire. Bonjour, Monsieur le Ministre. Je voudrais parler de la transition écologique et du tout électrique.

Dans le *Nice Matin* d'aujourd'hui, vous indiquez que l'ambition du gouvernement est d'accélérer le développement des énergies renouvelables. Je voudrais donc savoir pourquoi le gouvernement français ne soutient pas financièrement, par des aides directes ou par une incitation à un soutien du secteur financier, la société MDI CQFD Air Solution de Carros dont le centre de recherche a mis au point une voiture à moteur à air comprimé, en plein dans le créneau des énergies renouvelables ?

C'est comme une voiture électrique, mais sans ses inconvénients : pas de batterie à recharger, donc pas de risque d'explosion ni de recyclage ; une recharge en trois minutes par un compresseur au lieu de 2 ou 3 heures, voire 45 minutes pour les chargeurs électriques les plus rapides ; un réservoir d'air comprimé d'une très grande durée ; une autonomie bien plus importante grâce à sa biénergie, malgré le chauffage ou la climatisation, ce qui n'est pas le cas des voitures électriques ; un entretien très peu coûteux. Le tout, de surcroît, à un prix très attractif, soit entre 9 000 et 10 000 €, sans les primes accordées aux véhicules propres.

Vous soutenez financièrement les constructeurs français à coups de centaines de millions pour le développement de la voiture électrique très chère, alors que Carlos Tavares lui-même, actuel PDG de Peugeot, a émis de forts doutes quant à son exploitation sur le long terme et affirme, je l'ai lu dans la presse, que cela lui a été fortement suggéré, pour ne pas dire imposé, par le gouvernement.

Ne trouvez-vous, Monsieur le Ministre, qu'il y a un déséquilibre dans les aides de l'État au détriment de cette société qui est ainsi malheureusement privée, de façon incompréhensible, de toute aide bancaire ? Si on l'avait soutenue, cela aurait permis depuis longtemps de développer une autre technologie, cela aurait permis à de nombreux Français de rouler dans un véhicule propre très abordable, tout en permettant la création de nombreux emplois dans la région, puis dans toute la France.

Pour ma part, permettez-moi d'y voir l'intervention négative des nombreux lobbies de l'automobile ou des industriels proches du pouvoir que cette technologie embarrasse, car les bénéficiaires n'iraient pas dans leur poche, mais dans celle d'une petite entreprise de la Côte d'Azur dont le bureau de recherche et de développement a tout simplement été plus performant que le leur.

(Applaudissements)

M. Bruno LE MAIRE.- Gilles, je prends un engagement : je vais regarder personnellement votre dossier en tant que ministre de l'Industrie.

(Applaudissements)

Je vais vérifier si la technologie est valable. Il n'y a pas de raison que vous ne bénéficiiez pas des aides, même si je soutiens notre technologie sur l'hybride rechargeable. Le patron de Peugeot, Carlos Tavares, pour lequel j'ai beaucoup de respect et d'admiration, est bien content, lui qui va lancer ses hybrides rechargeables, qu'il y ait des primes de l'État pour lancer le marché.

L'électrique et l'hydrogène sont d'autres technologies, mais transmettez-moi le dossier et je vous promets qu'il sera instruit précisément.

Franck, TPE et PME concernent la moitié des salariés en France. C'est notre priorité et c'est la priorité du projet de loi en cours d'examen. Je sais que ce projet de loi a pris un peu de temps, beaucoup trop à mes yeux - notre ami parlementaire qui est ici pourra en témoigner -, mais il y aura dedans des mesures très concrètes.

Prenez l'exemple des seuils. Si aujourd'hui vous franchissez le seuil de 10 salariés, 15 obligations vous tombent dessus ; si vous franchissez le seuil de 50 salariés, 150 obligations nouvelles vous tombent dessus. Tous les patrons qui ont 47 ou 48 salariés font tout pour ne pas embaucher le cinquante et unième afin de ne pas franchir le seuil. C'est mauvais pour l'emploi et les salariés.

Dans la loi Pacte, on vous laissera cinq années ; il faudra que vous ayez franchi le seuil cinq années consécutives pour être soumis aux obligations de ce seuil. Cela va vous donner une liberté considérable. Vous allez pouvoir embaucher sans obligations nouvelles. Cela ne règle pas tous les problèmes que vous avez mentionnés, mais dans la loi Pacte, entre les seuils, les moyens de financement et la simplification de déclaration des entreprises, nous avons vraiment fait le maximum pour les TPE et les PME, car, vous avez mille fois raison, le problème du chômage en France sera résolu par elles. Il est absolument vital de les soutenir et la loi Pacte est faite pour cela.

Maëva, la place des femmes en entreprises et la place des femmes en général, pour reprendre la question sur l'humain, sont au cœur de ce que nous sommes en tant que Français, au cœur de l'égalité entre les femmes et les hommes. Honnêtement, on n'a pas fait ce qu'il fallait, j'en suis convaincu. On n'a pas fait ce qu'il fallait dans l'entreprise, on n'a pas fait suffisamment ce qu'il fallait dans la politique. Si la formation à laquelle j'appartiens a eu un succès, c'est celui d'avoir plus de représentantes féminines et plus d'égalité entre les femmes et les hommes.

Par exemple, dans la loi Pacte a été adopté en première lecture - mais le Sénat ayant refusé, il va falloir revenir en deuxième lecture - le fait que si le Conseil d'administration d'une entreprise délibère, s'il n'y a pas la parité au Conseil d'administration, ce qui est obligatoire aujourd'hui, les délibérations seront considérées comme nulles et non avenues. Si vous ne respectez pas les règles de parité, vous ne pouvez pas délibérer ; vos décisions ne valent rien. Vous devez avoir la parité dans votre Conseil d'administration. Ce n'est pas une sanction financière, mais c'est bien plus dur qu'une sanction financière, car cela bloque le fonctionnement de l'entreprise. Je regrette que l'on soit obligé d'en arriver là, mais comme je considère que le combat entre les hommes et les femmes demande des actes forts et visibles, je n'ai aucune hésitation à faire voter cela.

Même chose sur l'égalité salariale. Qu'est-ce qui justifie qu'en France, une femme à compétences égales continue à être moins bien payée qu'un homme ? Rien. C'est absolument révoltant ! C'est un combat qu'il faut livrer avec beaucoup d'énergie. J'entends des patrons me dire « *Oui, mais elles tombent enceintes* », d'accord, mais enfin, il se trouve que c'est la femme qui tombe enceinte et pas l'homme, je ne vois donc pas pourquoi elle serait pénalisée. Pardon d'avoir des raisonnements un peu basiques, mais je pense que c'est un des vrais combats qu'il faut livrer à tous les niveaux : dans l'entreprise, dans l'administration et dans la politique.

Je suis convaincu que la société française se portera mieux quand les femmes la dirigeront davantage.

(Applaudissements)

Sylviane, à propos des antennes-relais, il faudra demander au monsieur d'Orange.

(Rires)

Mme Sylvianne.- Pour le moment, je demande à Monsieur le Ministre.

M. Bruno LE MAIRE.- Je ne suis pas technicien ingénieur chez Orange, mais il faut s'assurer aussi que la qualité du réseau ne dépend pas de la proximité de l'antenne.

Mme Sylvianne.- Mais quand vous habitez à 10 mètres... J'aimerais que vous soyez dans l'appartement de ces personnes.

M. Bruno LE MAIRE.- Je ne suis pas dans cette situation, mais j'ai des amis qui habitent à proximité d'une antenne-relais et qui se posent aussi beaucoup de questions.

Mme Sylvianne.- Monsieur le Maire est informé, il y a six antennes-relais de 2 mètres et plus.

M. Bruno LE MAIRE.- Vous avez monsieur le maire et, je rejoins votre avis, il est formidable, vous avez aussi le représentant d'Orange et donc si à la fin de la réunion, vous n'avez pas de solution ni de réponse à votre question, c'est à désespérer !

Mme Sylvianne.- Je m'adresse également à Monsieur le Préfet, car cela passe aussi par lui.

M. Bruno LE MAIRE.- Monsieur le Préfet est là aussi ! Vous ferez une mini-réunion post-réunion pour avoir une réponse à votre question.

Les abattements sur les droits de succession, sujet très important, étaient en effet de 150 000 € par héritier sous Sarkozy et François Hollande a baissé cet abattement à 100 000 €, mais je rappelle que seuls 15 % des foyers paient des droits de succession. En revanche, nous n'avons pas touché et nous avons même développé les donations anticipées, appelées « donations entre vifs » ; elles sont exonérées de droits de succession pour des montants maintenant très élevés.

Mme Sylvianne.- L'abattement reste identique.

M. Bruno LE MAIRE.- Je prends note que vous proposez de relever l'abattement. Nous allons regarder si nous pouvons le faire et combien cela coûte.

Mme Sylvianne.- J'ai fait une donation avec 17 000 € à l'appoint, je n'ai pas été exonérée.

M. Bruno LE MAIRE.- Je vous dis simplement que vous pouvez faire des donations anticipées et que nous allons, puisqu'elle émerge du Grand débat, regarder la question

des abattements sur les droits de succession et voir si on peut les ramener de 100 000 € à 150 000 €.

En ce qui concerne la plus-value sur la résidence...

Mme Sandrine.- Mon mari est fils unique, ses parents lui ont donné un appartement et finalement comme il faut avoir été 30 ans dans le même appartement pour ne pas avoir à payer la plus-value, c'est pénalisant pour les gens. Or, on sait bien que le bien immobilier est sacré.

M. Bruno LE MAIRE.- C'est sacré et j'y suis aussi attaché que vous. Je me suis déjà exprimé pour dire que je ne voulais pas que l'on augmente les droits de succession. Cela reste ma position en tant que ministre des Finances et je pense qu'elle pèse dans ce débat. Sur la résidence principale, il n'y a pas de taxation aujourd'hui.

Ma ligne est très simple : nous sommes là pour baisser les impôts, pas pour inventer des taxes nouvelles.

M. Thierry.- Monsieur le Ministre, Monsieur le Préfet, Monsieur le Maire, bonsoir à tous. Je m'occupe, avec mes amis présidents, d'un certain nombre d'associations d'entreprises, notamment à Saint-Laurent-du-Var. Je suis également élu à la Chambre de commerce, à la commission Commerce de la Chambre de commerce et je suis également président du syndicat de l'ameublement et de l'équipement de la maison dans le département. Ce n'est pas pour citer tous mes mandats, mais pour dire ce qui m'intéresse aujourd'hui.

Je me demande comment les associations dont on s'occupe et que l'on essaye de faire évoluer vont vivre demain. On travaille aujourd'hui avec la Chambre de commerce, la Chambre des métiers et la Mairie qui nous aide à organiser des actions et à développer le commerce de centre-ville notamment.

Je fais une parenthèse : on a donné énormément d'autorisations de CDAC partout et ouvert de nombreuses zones commerciales et l'on se demande pourquoi le commerce de centre-ville se meurt ?

C'est fait, n'en parlons plus, mais comment aider le commerce de centre-ville ? Je me demande comment cela va se passer, car il est question demain que la Chambre de commerce et d'industrie voie ses ressources diminuer, tout comme la Chambre des métiers et les mairies en général.

Qu'allons-nous pouvoir faire demain pour aider ces chefs d'entreprise - artisans ou commerçants, peu importe - à se développer ? On parle depuis tout à l'heure de grandes entreprises, mais je voudrais parler des petites.

Par ailleurs, on ne parle que des "gilets jaunes". Je ne vais pas poser les mêmes questions que celles déjà posées, mais je vais parler en tant que président du syndicat de l'ameublement et de l'équipement de la maison : partout en France, c'est une catastrophe, tout le monde est en train de mourir. Je sais que je vais dire la même chose, mais dans l'ameublement, par exemple, ce sont de gros chiffres d'affaires, mais de petits revenus. Ce n'est pas parce que l'on fait 1 M€ de chiffre d'affaires que l'on gagne 500 000 € ; on gère beaucoup d'argent pour gagner des sommes relativement normales. Or, on a perdu Noël, on a perdu les plus gros mois de l'année que sont novembre, décembre, janvier et février. C'est une catastrophe pour tous les chefs d'entreprise en France, mais dans le domaine de l'ameublement, c'est encore plus grave ou aussi grave que pour certaines grandes entreprises.

Que faire pour arrêter ? Je sais que le gouvernement est un peu coincé, car on est en pleine révolution, mais il faut que cela s'arrête, car nous sommes en train de mourir.

M. Raphaël- Je suis étudiant en école de communication et Laurentin. Bonjour, Monsieur le Maire, bonjour Monsieur le Ministre, Madame la Députée, Monsieur le Préfet.

La suppression de l'ISF sur les biens mobiliers a fait parler, à juste titre je pense, car vous parliez des 20 % les plus riches tout à l'heure qui gagnaient à partir de 2 400 € par mois, mais on ne parle pas assez des gens qui spéculent, de la haute finance qui parfois fait des profits indécents qui me choquent énormément. On a beaucoup parlé de taxes et j'aimerais savoir pourquoi on ne taxe pas les échanges d'actions. Je crois que ce n'est pas le cas, à moins que vous me contredisiez.

Je ne suis pas un économiste, je n'ai pas votre talent, mais je sais que si l'on taxait 2 % des actions sur l'ensemble du territoire européen, cela représenterait une très grosse somme d'argent. Je crois que les TPE et PME, qui sont majoritaires dans notre pays et qui en tout cas font fonctionner le pays, seraient ravies d'apprendre que l'on taxe les plus gros, car ceux qui spéculent sont réellement les plus gros, ce sont ceux qui amassent le plus d'argent.

Autre question rapide, la France est un pays où l'impôt sur les sociétés est le plus élevé, mais je crois que vous l'avez baissé et que pour les TPE/PME, il est passé de 30 à 28 %, si mes chiffres sont exacts. C'est une baisse dérisoire. Les TPE/PME faisant vivre le pays, il faut, je crois, drastiquement baisser l'impôt sur ces sociétés qui sont majoritaires.

M. Joseph SEGURA- Merci.

(Applaudissements)

Mme Sandra- Je suis salariée d'une entreprise familiale, d'une TPE de moins de 10 salariés ayant 30 ans d'existence dans la zone, montée par un papa.

Je suis ici en tant que salariée pour expliquer que quand on parle d'augmenter le SMIC, c'est très bien, pas de souci, mais que se passe-t-il pour les autres salariés ? Est-il juste que le SMIC passe à 1 500 € et que celui qui a fait des études, celui pour qui les parents ont emprunté pour payer les études, soit payé 1 550 € ? Non, ce n'est pas juste. Pas du tout !

Je suis épouse d'un des cogérants, je sais donc ce que représente une entreprise familiale, je sais les sacrifices, je sais personnellement ce que veut dire ne pas voir ses enfants, faire des semaines...

On parle des 35 heures qui ont tué le travail en France, tout le monde en est d'accord, mais aucun gouvernement n'ose revenir dessus. J'aimerais savoir pourquoi.

(Applaudissements)

Pourquoi payer des heures supplémentaires défiscalisées ? Payons 39 heures en exonérant une partie, c'est tout ; cela reviendra au même, mais tout le monde y trouvera son compte. Dans les grandes entreprises, pas de problème pour la personne qui travaillait en 3x8 et faisait ses huit heures, on arrive à le changer et au lieu d'avoir trois personnes, on en a quatre ou cinq. En revanche, dans une TPM, comment faites-vous pour changer le secrétaire, le mécanicien, le boulanger ou le pâtissier ? À 6 heures le matin, vous dites à Untel de rentrer et à tel autre de venir ? C'est impossible.

Monsieur parlait du mouvement des "gilets jaunes". Je reçois par mail toutes les nouvelles mesures du ministre de l'Économie et j'en ai même reçu un ce matin ou hier. Je sais les intentions, pas de problème sur ce point. On peut dire qu'elles sont trop faibles ou pas assez, peu importe, mais venez avec moi demain, Monsieur le Ministre, allons voir les banquiers, allons voir si en effet, même avec la crise des "gilets jaunes", ils nous octroient quelque chose. En effet, bien qu'en novembre et décembre nous ayons tous eu une baisse de chiffre d'affaires plus ou moins importante, les banquiers ne nous considèrent pas. Je rejoins Madame sur le fait que nous ne sommes qu'un simple numéro, mais malgré tout, l'économie et la finance restent au milieu. Ils disent attendre notre bilan, mais mon bilan sort le 30 avril, que dois-je faire en attendant ? Des patates, il n'y en a plus, Monsieur le Ministre !

M. Jean-Michel.- Je suis le mari de la dame et suis chef d'entreprise depuis 31 ans. J'ai une question directe et je suis content que le ministre de l'Économie soit face à nous.

Si tout le monde s'en souvient, il y a quelques années l'État a sauvé les banques et aujourd'hui on a face à nous, dans les banques, des gens qui n'ont plus aucune responsabilité ni aucune capacité. Quand vous vous adressez aux agences, elles n'ont plus aucun pouvoir : tout doit remonter aux directions régionales et vous n'avez pas de réponses avant une semaine ou trois semaines, voire deux ou trois mois et en attendant...

Mon entreprise a 30 ans et j'ai à peu près tout vécu : la guerre du Golfe, les 35 heures qui ont tué les entreprises, la crise de 2008, la crise financière de 2011, les "gilets jaunes" aujourd'hui. Je me demande pourquoi je continue.

Que devons-nous faire pour sauver les entreprises aujourd'hui ? Nous sommes des TPE. Il y a 30 ans, j'avais onze ou douze personnes, aujourd'hui nous sommes sept et nous devons faire le même travail. Un chef d'entreprise fait les 35 heures en deux jours, disons deux jours et demi. Trouvez-vous le système équitable ?

Je suis obligé de réagir à ce qu'a dit madame tout à l'heure, car aujourd'hui, la majorité des chefs d'entreprise dans mon cas sont les premiers Smicards.

(Applaudissements)

Trente ans après, je me demande si je dois continuer. Vous comprenez ? J'ai formé, j'ai employé, j'ai donné pour l'apprentissage, j'ai sorti des gens de l'apprentissage qui sont aujourd'hui eux-mêmes des chefs d'entreprise qui tiennent des magasins.

M. Bruno LE MAIRE.- L'intérêt du débat national est que les personnes qui n'auraient pas échangé leur point de vue puissent le faire. Je pense que ce n'est qu'ainsi que l'on recoudra les choses entre les Français.

Je veux vous dire merci pour ce que vous avez fait et pour ce que font les TPM et les PME, car cela fait vivre notre pays.

M. Jean-Michel.- On a réinvesti, mis de l'argent dans nos entreprises.

M. Bruno LE MAIRE.- Je vais répondre à votre question, mais laissez-moi d'abord vous dire merci.

Je reviens sur ce que Sandra dit sur les banques. J'aime quand les gens tiennent leurs engagements. À deux reprises, j'ai réuni toutes les banques françaises et la fédération bancaire française en leur disant ce que signalait à juste titre Monsieur tout à l'heure : que des entreprises, à cause de la crise, ont perdu 20, 30 ou 40 % de leur chiffre

d'affaires et en leur disant qu'il fallait que chaque PME ayant un problème de trésorerie trouve une solution.

Vous allez donc me laisser votre nom et les coordonnées de votre banque, je vais intervenir directement auprès d'elle, car un engagement pris doit être tenu.

En tant que ministre de l'Économie et des Finances, je tiens mes engagements : j'ai dit que l'on ferait des étalements de cotisations, nous le faisons ; j'ai dit que je prendrais en charge le chômage, je le fais et cela me coûte 38 M€ - ce n'est pas mon argent, c'est le vôtre. Je ne vois pas pourquoi nous paierions et pourquoi des banques qui ont pris des engagements ne paieraient pas.

Mes conseillers sont là, ma chef de cabinet est juste derrière, c'est à elle que vous allez laisser les coordonnées de votre banque.

Je veux juste que chacun tienne ses engagements. Un pays dans lequel on ne tient pas ses engagements, ce n'est pas possible. Les banques ont promis d'apporter des réponses de trésorerie à chaque TPE en difficulté, elles vont le faire.

Sur les 35 heures, vous connaissez mes convictions. Je pense qu'il faut que l'on déplace le sujet et que l'on comprenne que si l'on travaille tous collectivement davantage, tout le pays se portera mieux.

Raphaël, je vais vous répondre sur l'ISF, sujet que je sais sensible. Pour vous rassurer sur les taxations financières, il y a bien une taxation des plus-values mobilières. Si vous achetez des actions à 10 et les revendez à 12, elles sont taxées, heureusement, même si c'est un risque, car on peut gagner de l'argent avec des actions, mais on peut aussi en perdre beaucoup. C'est le risque qui est rémunéré.

Il y a aussi une taxe sur les transactions financières et nous sommes les pionniers en la matière ; elle rapporte un peu plus d'un milliard d'euros par an, cela fonctionne donc plutôt bien.

S'agissant de l'impôt sur les sociétés, vous avez tout à fait raison. Quand j'entends certains dire que, finalement, baisser l'impôt sur les sociétés coûte trop cher et que l'on va donc ralentir la baisse, je ne suis pas d'accord. On a promis aux entreprises, en particulier aux PME et TPE, que l'on baisserait l'IS à 25 % en 2022, il nous faut tenir notre promesse. Si nous commençons à revenir sur nos promesses en disant que nous le ferons plus tard, qu'il faut attendre, nous allons désespérer beaucoup de Français.

Un mot sur l'ISF. On a fait des choix, ils peuvent être critiqués et ils vont être évalués, mais je les revendique puisque c'est moi qui les ai fait voter à l'Assemblée nationale. J'ai fait voter fin 2017 le projet de loi de finances pour 2018 qui réforme totalement la fiscalité française sur le capital. L'objectif est d'alléger la fiscalité sur le capital. On supprime en partie l'ISF, mais en gardant un IFI, on met en place un prélèvement forfaitaire unique sur les actions et on baisse le taux d'impôt sur les sociétés de 33 à 25 %. Il est vrai que cela représente beaucoup d'argent dépensé dans cette fiscalité sur le capital.

Pourquoi je pense indispensable de le faire ? Parce que notre pays, depuis quinze ans, vit une désindustrialisation massive. Un million d'emplois perdus ! Cent industries ou entreprises industrielles fermées par an ! Des pans entiers du territoire se sont désindustrialisés. Je suis élu de l'Eure, en Normandie, j'ai vu dans la vallée de l'Andelle les entreprises fermer les unes après les autres, car elles n'avaient pas de capital pour

investir et innover, leurs produits étaient donc de plus en plus médiocres et ne se vendaient pas ; elles mettaient la clé sous le paillason et fermaient.

Pour réindustrialiser le pays, il faut qu'elles aient du capital. Pour cela, il faut qu'il soit moins taxé. Je sais que c'est compliqué à défendre, mais comme je pense que la réindustrialisation est une clé absolue de l'apaisement politique dans notre pays et que si notre pays perd son industrie et son agriculture, ce ne sera plus la France, j'essaie une autre politique, différente de celle menée depuis 30 ans et qui n'a pas fonctionné. Cette politique consiste à alléger le coût du capital pour qu'une entreprise puisse acheter des robots, se digitaliser, se moderniser et avoir des produits de meilleure qualité pour réindustrialiser le pays.

Ce sera évalué fin 2019, mais je pense que c'est une bonne politique que de tenir ce chemin et de rester fidèles aux choix économiques fondamentaux que nous avons faits. Si tous les quatre matins, nous changeons de politique et de direction, si nous disons que nous abandonnons ceci et cela, que nous retardons ceci et reportons cela, nous n'irons nulle part.

Je constate que les choses frémissent. Le chômage, qu'on le veuille ou non - ce n'est pas moi qui le dis, il y a des instituts statistiques totalement indépendants -, est au plus bas depuis 10 ans. Ce n'est pas formidable, mais c'est mieux que lorsqu'il augmentait. Pour la première fois depuis dix ans, on recrée des emplois industriels ; pas assez, mais on commence à être dans la bonne direction. Si, alors que l'on commence à être dans la bonne direction, on fait demi-tour, jamais nous n'irons nulle part.

Le sujet est sensible et il est parfaitement légitime d'avoir d'autres opinions, mais je défends la mienne.

Thierry, je vais être très clair sur un point, quitte à ne pas me faire d'amis : les manifestations, les violences et les dégradations doivent cesser tout de suite.

(Applaudissements)

C'est terrible pour le commerce, terrible pour le commerce de centre-ville. On est en train de tuer des centaines de commerçants qui perdent 20, 30, 40, voire 60 % de leur chiffre d'affaires et sont obligés de baisser le rideau le samedi après-midi. Le samedi matin, ils font leur activité, mais le samedi après-midi, ils ferment. Cela a un coût pour les commerçants et pour tous ceux qui voudraient avoir une vie normale le samedi et ne le peuvent plus.

Le maire de Rouen m'expliquait que ses parkings de centre-ville qui financent une partie de l'activité de la ville sont vides à 60 %, alors que d'habitude ils sont remplis à 90 % le samedi.

Cela a un coût aussi pour les collectivités locales, parce que, par exemple, toutes les villes qui font des travaux laissent d'habitude sur le chantier le week-end les engins de chantier, les pavés, les outils, mais là elles sont obligées de tout ranger si elles ne veulent pas que les pavés finissent dans les vitrines. Vous imaginez ce que veut dire pour une commune de demander à son entreprise de travaux publics de ranger tous les pavés le vendredi soir pour les ressortir le lundi, car il y a des violences inacceptables le samedi ? Ce n'est pas supportable. Cela doit cesser tout de suite.

Aujourd'hui, il y a un débat. Ceux qui ont des choses à dire et ne sont pas contents peuvent les dire, nous sommes dans un pays libre, démocratique, personne n'est

contraint dans sa liberté d'expression, mais la liberté d'expression, ce n'est pas la violence, le caillassage et la dégradation des commerces.

(Applaudissements)

Je vous rejoins sur le commerce de centre-ville. Il faut être capable de tirer les leçons des erreurs commises. On me dit de faire attention aux tarifs avec la privatisation d'ADP. Oui, on a fait une erreur avec la privatisation des autoroutes, car on n'a pas tenu compte de l'augmentation possible des tarifs. On ne va pas refaire la même erreur.

Sur les commerces, c'est la même chose. On a développé massivement les très grandes surfaces à la périphérie des grandes villes et c'était une erreur ; on a tué le commerce de centre-ville. Revenons en arrière sur cette politique qui ne fonctionne pas et qui détruit des emplois et de l'activité, qui détruit l'animation en centre-ville.

Nous avons tout une politique « cœur de ville » visant à soutenir les commerces de centre-ville. Une ville a besoin de ses commerces au centre pour être animée et être agréable à vivre.

(Applaudissements)

Je prends trois dernières questions.

M. André.- Depuis 40 ans au moins, la France est dans d'un cercle vicieux : augmentation de la dépense publique, augmentation des impôts, augmentation du chômage. Trois belles augmentations !

Pour sortir de ce cercle vicieux, il faut prendre le taureau par les cornes. Il faut déjà au départ une meilleure maîtrise des dépenses de l'État. On parle de l'efficacité des dépenses de l'État, je parle moi de l'efficience des dépenses de l'État, car on peut fort bien être efficace en dépensant beaucoup trop d'argent et on peut être efficient en dépensant l'argent nécessaire.

Pour cela, il y a beaucoup d'économies à faire. Quand on discute ici et là, on entend tout le monde dire que de l'argent est dépensé pour ceci ou cela. On a parlé des métropoles tout à l'heure et quand la métropole Nice Côte d'Azur a été créée, sa création devait se faire à iso périmètre en termes d'effectifs.

Je demande un audit sévère, voire féroce - fait par je ne sais qui - des dépenses de l'État et du gaspillage. On peut avoir un État qui fonctionne aussi bien qu'aujourd'hui avec certainement bien moins de dépenses. La Cour des comptes travaille et fait des rapports, elle doit déjà savoir beaucoup de choses, mais ses rapports sont mis au panier.

Peut-on donner plus de pouvoirs à la Cour des comptes ou à un autre organisme qui pourrait faire quelque chose d'opérationnel sur les dépenses de l'État ?

Mme Nathalie.- J'habite Saint-Laurent-du-Var. Quelqu'un tout à l'heure a demandé ce qu'était la démocratie, je crois que nous en avons là un bel exemple. Merci, Monsieur le Maire de Saint-Laurent-du-Var, merci Monsieur le Ministre. Nous avons ici un élu national, un élu local, un préfet, des hauts fonctionnaires.

Au passage, j'aimerais rappeler que les hauts fonctionnaires sont des personnes au service de l'intérêt national. J'en ai assez de cette lutte contre les élites et en particulier contre les hauts fonctionnaires. Je remercie ceux qui sont là.

Je vais être très brève et attirer votre vigilance sur la dématérialisation des procédures. Je suis directrice d'un centre social et à cause de la dématérialisation de la déclaration

des revenus notamment, voire de la Caisse d'allocations familiales où tout passe maintenant par une plateforme, voire de la CPAM où tout passe aussi par une plateforme, des citoyens perdent leurs droits, des droits pour manger et se loger. Il faudrait vraiment les accompagner. Des structures les accompagnent déjà dans la dématérialisation des procédures, mais il faudrait renforcer cet accompagnement. Il y a des centres sociaux, j'ai vu qu'ils allaient être développés, tant mieux, car - il y en a un à Saint-Laurent-du-Var aussi - ils sont en proximité avec les populations et accompagnent vraiment les personnes dans la dématérialisation des procédures. C'est très important, car des personnes perdent des droits à vivre.

M. Bernard.- Retraité de l'Éducation nationale.

Je voudrais faire une proposition à Monsieur le Ministre des Finances : faire des tableaux lisibles par la majorité des gens. On a entendu parler de millions et de milliards, mais ce n'est pas représentatif dans la tête des gens ; il faudrait montrer, à partir de 1 000 € par exemple, quelles sont les dépenses ou les recettes de l'État.

Ma deuxième question concerne un point pas du tout évoqué aujourd'hui : le problème du handicap. C'est un problème hyper important et parfois caché. Je voudrais surtout parler des enfants autistes. Un centre à Carros reçoit des enfants autistes et ma petite-fille y est entrée à sa création. Elle va avoir 20 ans et il n'y a aucune solution pour elle à la sortie. Il n'y a pas de place pour les jeunes adultes dans ce département.

Je fais partie de la CDAPH. Je n'irai pas plus loin.

Concernant la culture, je suis entièrement d'accord avec vous, Monsieur le Ministre : c'est un des plus gros problèmes que l'on aura à résoudre si l'on ne veut pas entrer dans une guerre civile.

M. Joseph SEGURA.- Merci, Bernard, pour ce témoignage.

M. Jean-Luc.- Monsieur le Ministre, Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs, bonsoir.

Monsieur le Ministre, 3 % de déficit, cela ne fait pas rêver ! J'aimerais que vous nous fassiez rêver. De quelle façon ? Il y a une vingtaine d'années que nous savons que nous sommes entrés dans la troisième révolution industrielle. On n'en entend pas parler, ni culturellement ni industriellement. On sait depuis 20 ans que l'économie va passer au numérique, on sait beaucoup de choses.

Je souhaiterais qu'enfin en France, nous ayons un grand ministère transversal qui regroupe l'ensemble des énergies pour affronter cette troisième révolution industrielle. J'emploie volontairement le terme « révolution industrielle » et non le terme « révolution transhumaniste », car je n'aime pas ce terme et m'en méfie.

Vous savez, Monsieur le Ministre, comment nous avons raté l'autre révolution industrielle : pendant que Napoléon guerroyait dans toute l'Europe en allant porter la bonne parole impériale, les Anglais, les Allemands et les Américains s'industrialisaient à outrance. Il nous a fallu un siècle pour rattraper ce retard.

Arrêtons de guerroyer, mettons-nous au travail, remontons-nous les manches et faites-nous rêver ! Nous avons été séduits par ce président, séduisez-nous encore, mais avec des choses plus concrètes qui nous fassent vraiment rêver. Nous en avons besoin.

(Applaudissements)

M. Bruno LE MAIRE.- André, tout notre objectif est de sortir d'un modèle qui a échoué depuis 30 ans - ce n'est pas une question de droite ou de gauche, on a fait

approximativement la même politique et elle n'a pas fonctionné. On augmente toujours plus la dépense publique et, du coup, il faut augmenter les impôts. Au bout du compte, on se retrouve avec toujours plus de chômage, toujours plus de dépenses publiques et toujours plus de dettes.

Je ne vais pas vous faire rêver, désolé, mais le ministre de l'Économie et des Finances est aussi comptable des résultats et regarde donc les chiffres. Il voit que le niveau de chômage reste élevé, même si l'on est dans la bonne direction, il voit qu'il y a quasiment 100 Md€ de dettes et que l'on dépense toujours autant d'argent public. Cela veut bien dire que quelque chose ne va pas. La solution consistant à toujours dépenser plus ne fonctionne pas. Si la dépense publique était la solution aux problèmes français, il n'y aurait plus de problèmes en France avec tout ce que l'on dépense. Il faut essayer autre chose et, pour cela, réduire la dépense.

Seul point de désaccord avec vous : ce n'est pas seulement la dépense de l'État qu'il faut réduire, c'est aussi la dépense sociale et celle des collectivités locales. Il faut tout regarder. La dépense de l'État ne représente pas la majorité de la dépense, il faut donc absolument tout regarder.

Cependant, il n'est jamais simple de réduire les dépenses publiques. Tout le monde dit qu'il faut les réduire, mais dès que l'on touche à quelque chose de concret, les loups se mettent à hurler et cela devient immédiatement très compliqué pour le ministre des Finances.

Je vous donne un exemple d'une dépense publique que nous avons réduite et qui n'est pas simple à réduire : les chambres de commerce et d'industrie que monsieur a citées tout à l'heure. Quand je suis arrivé au ministère de l'Économie, j'ai regardé qui s'occupait du développement économique dans les territoires. Amusez-vous à regarder ! Il y a la CCI, mais il y a aussi les services de la Région, les services de la Préfecture - puisqu'il y a les services déconcentrés de mon ministère à la DIRECCTE -, mais aussi les services des communes parfois. Vous vous retrouvez ainsi avec un organigramme dans lequel un chat ne retrouverait pas ses petits et je ne suis pas sûr que cela aide beaucoup les entreprises.

Il faut simplifier tout cela. J'ai décidé de réduire les aides aux CCI de quasiment un demi-milliard d'euros, ce qui n'est pas rien. Cependant, comme je crois aux CCI, je leur ai proposé un autre modèle en leur disant qu'elles ne seraient plus financées par une taxe prélevée aux Français, mais par des prestations ; si c'est utile, les entreprises paieront, si cela ne l'est pas, elles ne paieront pas.

Je pense qu'il faut développer ce genre de modèle, car c'est une façon de mettre l'épée dans les reins de la dépense publique et de s'assurer qu'elle est vraiment utile.

En tout cas, je vous rejoins à 100 % : mon objectif est de baisser les impôts et pour cela, il faut baisser la dépense publique.

(Applaudissements)

Si l'on pouvait arriver à un système très simple où, sur 2 € de dépenses publiques supprimés, on pourrait donner la garantie aux Français, en toute transparence, que 1 € ira au désendettement et 1 € à la baisse des impôts, je suis sûr que, subitement, une majorité des Français serait pour la diminution de la dépense publique. Voilà la direction qu'il faut arriver à suivre pour entraîner les Français.

Nathalie, merci de ce que vous avez dit sur les hauts fonctionnaires, car, en effet, honnêtement - je ne le dis pas parce que le Préfet, la Sous-préfète et le Directeur à la législation fiscale sont là -, la logique des boucs émissaires n'a jamais mené nulle part. Les seuls responsables sont les politiques qui sont élus et si vous n'êtes pas d'accord avec eux, sanctionnez-les, renvoyez-les à leur domicile en ne votant plus pour eux. Les hauts fonctionnaires sont d'une grande qualité dans notre pays, ils sont droits, efficaces, ils appliquent les politiques. Si l'on n'est pas d'accord avec les politiques, c'est aux politiques qu'il faut s'en prendre. Merci de ce que vous avez dit pour eux.

Sur la dématérialisation des procédures, je vous rejoins tout à fait : il faut faire très attention, car des personnes ne suivent pas. Il faut les accompagner pour qu'elles ne se retrouvent pas en grandes difficultés.

Bernard, en ce qui concerne la lisibilité des tableaux, mes services, à ma demande - je me suis battu pour cela et cela m'a pris beaucoup de temps -, ont publié un tableau accessible sur Internet et très simple. Je leur ai demandé d'arrêter avec les milliards, car personne n'y comprend rien.

Quand vous êtes ministre des Finances, pour trouver un ou deux milliards, vous passez votre journée à jongler avec un milliard, deux milliards, cinq milliards ou dix milliards, mais quand il faut trouver dix centimes d'euro pour payer un Bic au ministre, c'est impossible. Il faut revenir à des réalités concrètes.

J'ai donc demandé que l'on publie un tableau sur Internet disant à quoi servent 1 000 € d'impôts payés. Je vous recommande de le lire, car il est extrêmement intéressant. Les 1 000 € d'impôts que vous payez servent à payer, notamment :

- Les retraites pour 268 €.
- Notre système de santé pour 191 €, système auquel je suis viscéralement attaché, car je pense qu'une des choses fortes en France qui garantit la cohésion est notre système de santé.
- Le soutien à la famille pour 42 €.
- Le chômage pour 35 €.
- Etc.

La dépense sociale représente donc 575 €. Quand vous payez 1 000 € d'impôt, près de 600 €, donc plus de la moitié, va à notre système de protection sociale. C'est un choix de société qui se trouve derrière cela, le choix de la société dans laquelle nous voulons vivre et ce n'est pas négligeable. Il faut regarder cela attentivement. Il faut que, sur cette base, vous me disiez ce que vous êtes prêts à continuer à payer et ce que vous ne voulez plus payer ou ce qui doit être plus efficace.

Bernard, vous avez soulevé un autre sujet qui me touche beaucoup, parce que cela rejoint l'idée que je me fais de la société : le handicap. Qu'en France, cinquième puissance économique du monde, pays qui reste riche et prospère - même si en travaillant davantage, nous serions plus riches et plus prospères -, des familles aient encore du mal à faire garder leur enfant autiste, à trouver des solutions d'accompagnement, à les placer dans les écoles - en plus, cela dépend de la forme de l'autisme, car il y a beaucoup d'autismes très différents, je ne vous apprend rien -, que cela reste aussi compliqué est révoltant. Que la France n'ait pas encore changé totalement de regard sur le handicap devrait tous nous interpeller.

Quand je parle de handicap, je ne parle pas que du handicap physique. Il y a aussi le handicap mental. Le nombre de Français qui souffrent de handicap mental est

extrêmement élevé. Si l'on dit aux schizophrènes qu'ils ne pourront jamais travailler dans la vie active, ce sont des centaines de milliers de personnes que l'on exclut de la société, alors que vous pouvez très bien leur faire une place dans un restaurant, dans une entreprise, dans la vie active.

Cela rejoint ce que je disais sur la culture : tout revient à la culture. Il faut que notre culture nationale fasse plus de place, toute leur place aux personnes en situation de handicap. C'est absolument décisif. Nous sommes une société qui est devenue de plus en plus dure avec les faibles, de plus en plus violente, qui exclut, qui met de côté, qui sépare. On n'ira nulle part comme cela. On doit être capable de rassembler, d'inclure, de faire sa place en particulier à l'école, dans le primaire, au collège, au lycée. Cela coûtera ce que cela coûtera, mais ce sera une bonne dépense publique, j'en suis convaincu.

(Applaudissements)

Jean-Luc, je ne vais pas avoir la prétention de vous faire rêver, mais je partage à 1 000 % l'analyse que vous venez de faire. Je retiens à chaque fois une chose de ce débat : les politiques feraient bien d'écouter toujours plus les Français, car vous posez exactement l'équation.

Qu'est-ce qui fait que les grandes nations européennes se sont retrouvées au XXe siècle les maîtres du monde, pour faire simple ? C'est parce qu'au XIXe siècle, nous avons réussi la révolution industrielle. Ce faisant, l'Allemagne, la France, la Grande-Bretagne et l'Italie ont dominé le XXe siècle.

Aujourd'hui, il y a une nouvelle révolution industrielle : la révolution de l'intelligence artificielle. Si l'on ne fait pas le maximum là-dessus, si l'on ne met pas des moyens financiers considérables comme j'essaie de le faire - je vends des actifs chez Aéroports de Paris ou Engie parce que je veux financer cette révolution technologique -, nous, les pays européens, nous serons écrasés par la Chine et les États-Unis et ils ne nous feront aucun cadeau, ils achèteront nos Nations par appartements, tranquillement, mais sûrement.

Il faut donc faire le maximum sur ce point, mais avec nos propres valeurs, notre conception de ce qu'est une société, à savoir que les données personnelles ne sont pas accessibles à tous. Les données de santé sont précieuses et nous devons les protéger, car il en va de choses extrêmement concrètes.

Un exemple : aujourd'hui, on sait faire le décryptage du génome humain. Une jeune fille va aller au cancéropôle de Bordeaux - chez mon ami Alain Juppé, quand il était encore maire -, remarquable cancéropôle. Elle a 24 ou 25 ans et est inquiète, parce qu'il y a des antécédents de cancer du sein chez sa mère et sa grand-mère. Le cancéropôle va décrypter son génome et dire à cette jeune femme qu'il y a une petite faille. C'est invisible, personne ne peut le savoir, elle se porte comme un charme, elle peut être championne olympique, aucun souci. On lui dit qu'il y a 95 % de risque qu'elle développe à 45 ans un cancer invasif dangereux. On sait faire cela aujourd'hui. Imaginez que cette donnée devienne accessible aux assureurs et que cette personne aille un jour chez le banquier pour acheter un appartement en demandant la couverture assurance. Aucune assurance ne la couvrira.

C'est l'honneur de notre pays et de notre continent européen de défendre le secret sur les données, car c'est l'égalité entre les uns et les autres qui sera ainsi garantie face à l'injustice de la maladie et de la santé.

(Applaudissements)

Nous pouvons rêver, car nous avons toutes les intelligences en France.

Cela me permettra, pour terminer, de répondre à Adeline qui avait ouvert ce débat. Nous avons toutes les intelligences en France, toutes les capacités, tous les savoir-faire, toute la motivation pour réussir au XXI^e siècle, il faut simplement que nous nous rassemblions. La clé de notre succès au niveau national et européen est d'arrêter de diviser, de nous rassembler. Le premier rôle des responsables politiques aujourd'hui n'est pas de diviser, de pointer, de séparer, mais de rassembler le plus possible, d'essayer de faire que les gens se parlent, construisent des solutions ensemble parce qu'ensemble, on est plus fort, on l'a montré ce soir.

Merci à tous. Merci à Joseph pour ton accueil, merci à Alexandra et merci à tous.

M. Joseph SEGURA - Merci. Bonne soirée. Rentrez bien.

Merci, Monsieur le Ministre.

- La séance est levée à 20 h 50 -